



TRAITEMENT ÉLIMINATION TRANSFERT VALORISATION DES DÉCHETS

Rapport d'activités 2024

Sommaire

CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT	4
Le Syndicat Valoseine	5
Gouvernance.....	6
Unilys.....	7
Chiffres clés	9
Marchés publics 2024	10
Évènements marquants 2024	11
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS.....	14
Présentation des outils de traitement.....	15
Les modes de traitement des déchets ménagers.....	17
Synthèse des modes de traitement des déchets ménagers	17
Traitement des Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	18
Traitement de la collecte sélective des papiers et emballages ménagers recyclables	19
Traitement de la collecte sélective du verre	19
Traitement des déchets végétaux (DV).....	20
Traitement des objets encombrants (OE)	20
Apports en déchèterie	21
Déchets acceptés	21
Horaires d'ouverture de la déchèterie de Triel-sur-Seine	22

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS	24
Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	25
Bilan des apports et valorisation des déchets d'emballages et papiers issus des collectes sélectives	31
Déchets d'emballages et papiers issus des collectes sélectives	35
Caractérisation de la collecte sélective	35
Synthèse sur le refus de tri.....	37
Bilan des apports et de la valorisation du verre	38
Déchèteries - Synthèse des fréquentations et des apports	39
Évolution des fréquentations	39
Évolution des apports - Déchèterie de Triel-sur-Seine	41
Bilan des apports et de la valorisation des encombrants collectés en porte-à-porte (PAP)	43
Données générales.....	43
Évolution des modes de valorisation des encombrants collectés en porte-à-porte.....	44
Bilan des apports et de la valorisation des végétaux collectés en porte-à-porte (PAP)	45
Données générales.....	45
BILAN FINANCIER	48
Dépenses de fonctionnement	49
Bilan Valoseine	49
Traitement en incinération des OMr, refus de tri et assimilés et Service de Déchèterie de la DSP HELYSEO.....	51
Facturation du service d'incinération.....	52
Traitement des Encombrants, des Déchets Verts et Service de Déchèterie du marché avec SEPUR	53
Recettes de Valoseine	55
Bilan Valoseine	55
Dépenses d'investissement	57
Bilan Valoseine	57
Recettes d'investissement	59
Bilan Valoseine	59
Compte administratif 2024	61
Synthèse des réalisations	61
Résultats administratifs	62



CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT

VALOSEINE est un syndicat mixte à vocation unique, résultant de l'intégration de huit communes supplémentaires issues du SIVATRU, après la dissolution de ce dernier le 31 décembre 2019. Le 1^{er} janvier 2020 marqua ainsi le début d'une nouvelle phase pour le Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains (SIDRU), désormais transformé en VALOSEINE.

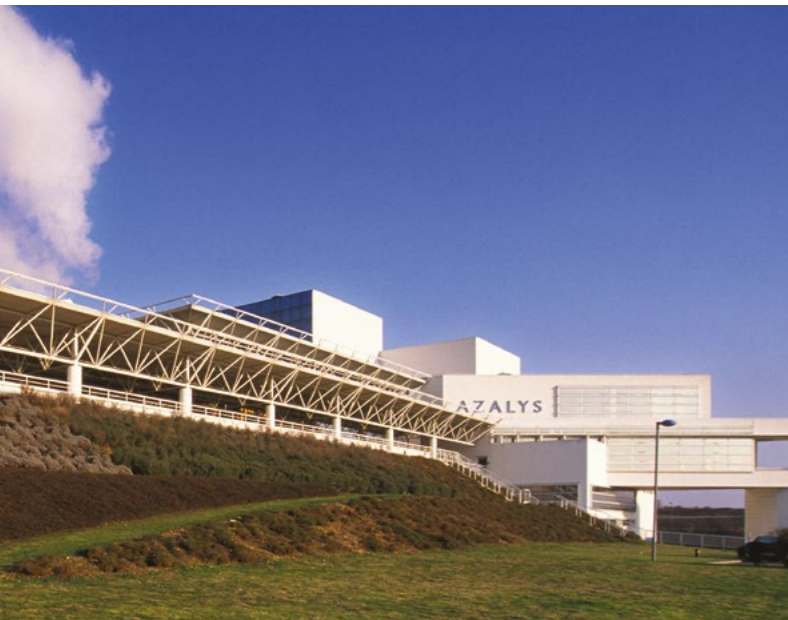
VALOSEINE exerce, sur son périmètre, pour ses deux adhérents, la compétence traitement, élimination, transfert et valorisation des déchets ménagers et assimilés. À ce titre, VALOSEINE gère notamment l'exploitation de l'ensemble des installations nécessaires au traitement des déchets dont l'UVE AZALYS, via une DSP d'exploitation qui a été confiée au prestataire privé HELYSEO (filiale de SUEZ) et le centre de tri CYRENE exploité par SEPUR depuis le 1^{er} juillet 2023.

CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT

LE SYNDICAT VALOSEINE

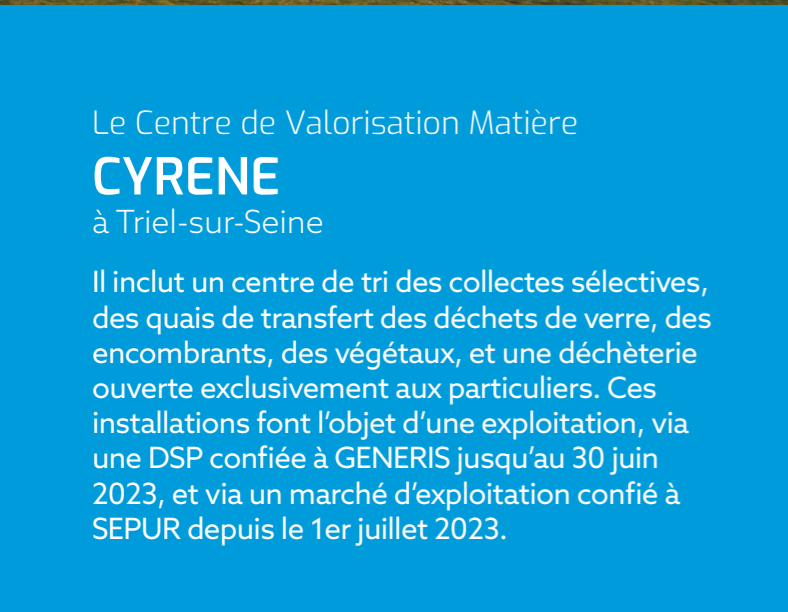
Vocation du syndicat

Le principal objectif de VALOSEINE est de traiter, éliminer, transférer et valoriser les déchets de ses adhérents. Pour ce faire, VALOSEINE dispose de **deux grands ensembles de traitement des déchets ménagers** :



Le Centre de Valorisation Énergétique
AZALYS
à Carrières-sous-Poissy

Il inclut une Unité de Valorisation énergétique (UVE) d'une capacité de traitement de 140 000 tonnes/an, et une déchèterie ouverte aux particuliers et aux professionnels. Sa gestion a été confiée à l'opérateur privé HELYSEO (groupe SUEZ) selon un contrat de délégation de service public entré en vigueur le 15 décembre 2018, pour une durée de 9 ans.



Le Centre de Valorisation Matière
CYRENE
à Triel-sur-Seine

Il inclut un centre de tri des collectes sélectives, des quais de transfert des déchets de verre, des encombrants, des végétaux, et une déchèterie ouverte exclusivement aux particuliers. Ces installations font l'objet d'une exploitation, via une DSP confiée à GENERIS jusqu'au 30 juin 2023, et via un marché d'exploitation confié à SEPUR depuis le 1er juillet 2023.



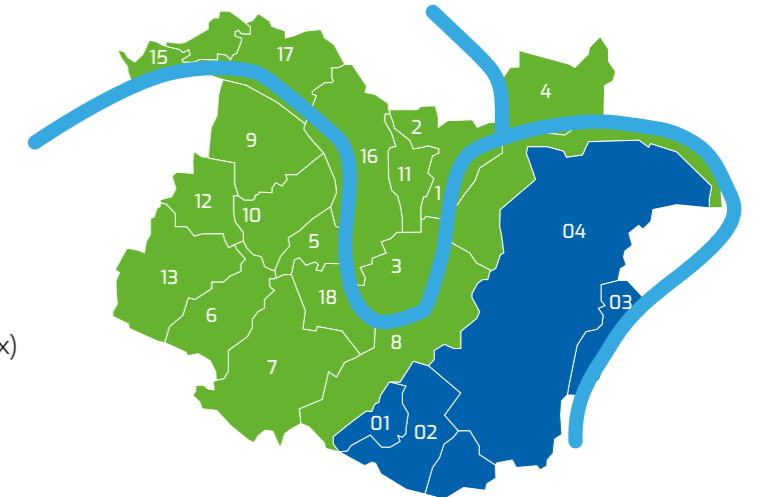
Les communes membres

VALOSEINE est un Syndicat mixte constitué le 18 août 2020. Son siège est basé à l'hôtel de ville de Saint-Germain-en-Laye. Il est composé de deux EPCI adhérents :

4 Communes

La Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (**CA SGBS**)

- 01 / Aigremont
- 02 / Chambourcy
- 03 / Le Mesnil-le-Roi
- 04 / Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye (composée de Saint-Germain-en-Laye et Fourqueux)



18 Communes

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (**CU GPS&O**)

- | | | |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------------|
| 1 / Achères | 7 / Ecquevilly | 13 / Orgeval |
| 2 / Andrésy | 8 / Evecquemont | 14 / Triel-sur-Seine |
| 3 / Carrières-sous-Poissy | 9 / Médan | 15 / Vaux-sur-Seine |
| 4 / Chanteloup-les-Vignes | 10 / Meulan-en-Yvelines | 16 / Verneuil-sur-Seine |
| 5 / Chapet | 11 / Morainvilliers | 17 / Vernouillet |
| 6 / Conflans-Saint-Honorine | 12 / Poissy | 18 / Villennes-sur-Seine |

GOUVERNANCE

Organigramme du bureau syndical

				
François DAZELLE Président	Mark VENUS 1 ^{er} Vice-président	Dominique PIERRET 2 ^e Vice-président	Serge CASERIS 3 ^e Vice-président	Georges MONNIER 4 ^e Vice-président



 **Nombre total d'élus : 30, dont 15 titulaires.**

CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT

UNILYS


Un partage efficace de ressources techniques et administratives

Depuis le 1^{er} janvier 2015, une collaboration fructueuse en matière de mutualisation des moyens a été mise en place entre quatre syndicats intercommunaux Boucle des Yvelines. Cette initiative novatrice vise à optimiser les ressources disponibles et à renforcer l'efficacité des services proposés aux citoyens.

 <p>309 038 € participation de VALOSEINE (2023)</p> <p>Montant total de la participation aux frais généraux des services supports et à leur masse salariale répartis ainsi : Frais généraux : 65 213 € Masse salariale : 243 825 €</p>	 <p>57 813 € participation des syndicats à VALOSEINE (2023)</p> <p>Total des recettes des autres syndicats perçu par VALOSEINE, pour le personnel technique mutualisé qu'il porte.</p>
--	--

NAISSANCE D'UNILYS

2015	<p>Quatre premiers partenaires s'engagent dans la démarche de mutualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SIGGP) • Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (SIARSL) • Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) • Le Syndicat Intercommunal Valoseine
2016	<p>Deux autres syndicats rejoignent cette dynamique de mutualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte-Cristo • Le Syndicat Intercommunal pour la gestion du musée de Louveciennes Marly-le-Roi

 La mutualisation des moyens techniques et administratifs demeure ainsi une source d'inspiration et de réussite pour notre communauté, témoignant de notre engagement collectif.

ORGANIGRAMME



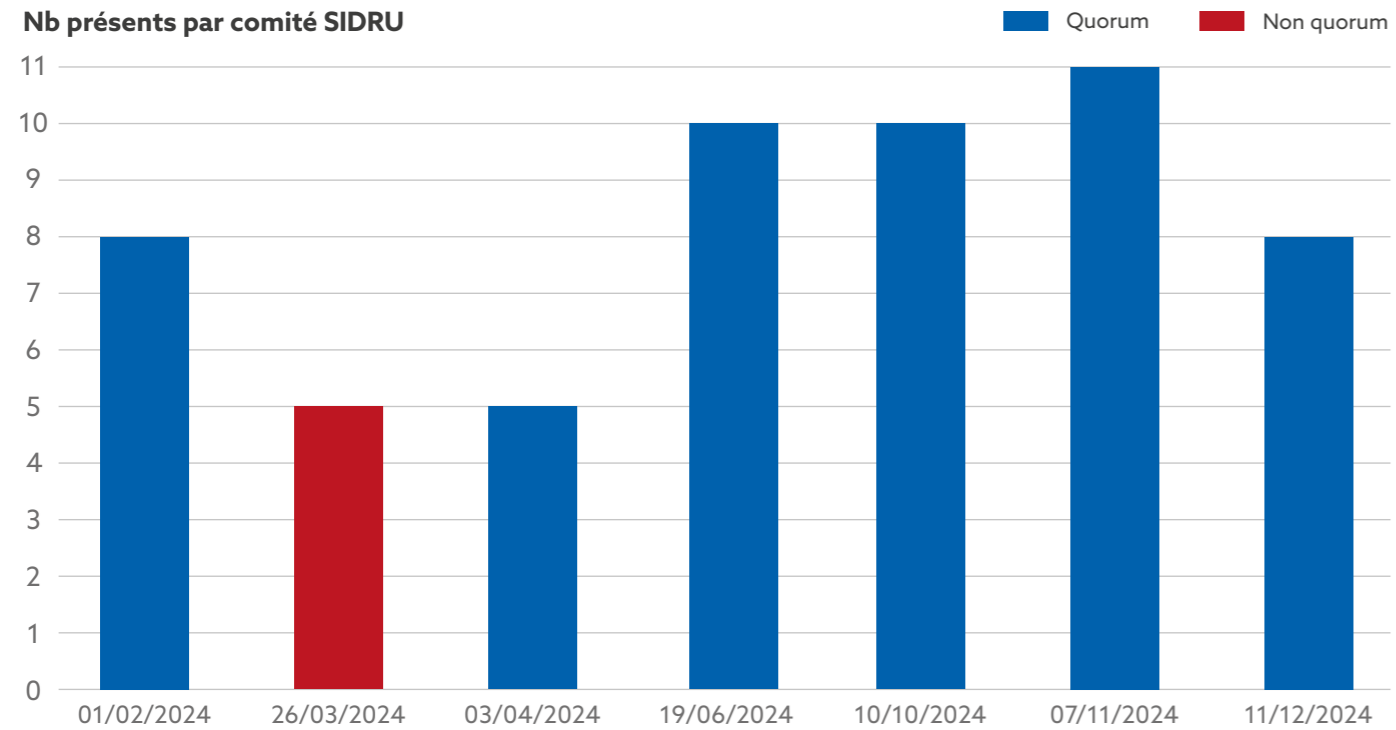
CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT

CHIFFRES CLÉS

DONNÉES ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES / COMMANDE PUBLIQUE

DONNÉES ADMINISTRATIVES

7 comités
 51 délibérations
 25 décisions
 4 arrêtés



DONNÉES / COMMANDE PUBLIQUE

Dossiers commande publique

11 procédures
 6 avenants marchés publics
 1 avenant DSP

MARCHÉS PUBLICS 2024

Lancement et notification de la procédure **SID24A**

Assistance à maîtrise d'ouvrage administrative, technique et financière pour le syndicat pour l'année 2024

Lancement et notification de la procédure **SID24H**

Maitrise d'oeuvre pour la réalisation d'une couverture verrière sur l'escalier d'accès au parcours de visite sur l'UVE Azalys

Lancement et notification de la procédure **SID24C**

Organisation et animation de visites sur le centre de tri Cyrène à Triel-sur-Seine et sur l'UVE Azalys à Carrières-sous-Poissy

Lancement et notification de la procédure **SID24I**

Mission de réalisation du bilan carbone de Valoseine

Lancement et notification de la procédure **SID24D**

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrôle d'exploitation des deux contrats d'exploitation de Valoseine 2024-2025

Lancement et notification de la procédure **SID24J**

Campagne de caractérisations de flux d'encombrants collectés en porte-à-porte sur le territoire de Valoseine

Lancement et notification de la procédure **SID24F**

Etude préalable à la définition des orientations stratégiques de Valoseine

Lancement et notification de la procédure **SID24J**

Travaux de création des dispositifs scénographiques du parcours de visite sur le thème de la gestion des déchets ménagers au centre Azalys - Installation du matériel audiovisuel

Lancement et notification de la procédure **SID24G**

Réalisation d'un film de promotion pour la présentation du parcours «Déchets en scène»

Lancement et notification de la procédure **SID24J**

Maintenance et entretien du matériel audiovisuel et multimédia dans le cadre du parcours de visite à Azalys

CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

À propos de l'Usine de Valorisation Énergétique AZALYS

Le record de déchets incinérés a été atteint, avec 135 707 tonnes d'Ordures Ménagères résiduelles incinérées. Pour la première fois, AZALYS n'a fait l'objet d'aucun détournement de déchets.

En 2024, comme en 2023, l'UVE AZALYS a fait l'objet d'un arrêt technique unique de 5 semaines consécutives, afin de garantir la complétude et l'efficacité des travaux de maintenance technique.

À propos du centre de valorisation matière CYRENE

L'année 2024 a été marquée par la signature d'un Marché Global de Performances pour la conception, réalisation, exploitation et maintenance d'un nouveau centre de tri sur le site de Triel-sur-Seine. Attribué à un groupement d'entreprises dont le mandataire est SEPUR, ce marché a été signé en juin, pour une durée de 8 ans, à compter du 1er janvier 2026, reconductible deux fois un an, sans pouvoir excéder le 31 décembre 2035.

Le second semestre a permis au groupement de produire les autorisations administratives nécessaires au projet (dossier ICPE, Permis de construire), pour un démarrage des travaux début 2025.

Lancement du parcours pédagogique Déchets en Scène

La déchèterie de Triel-sur-Seine a connu sa première année d'exploitation complète depuis les travaux de réhabilitation et mise aux normes réalisés en 2023.



TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

Valoseine se charge du traitement, de l'élimination, du transfert et de la valorisation des déchets ménagers de ses communes membres à travers ses grands ensembles de traitement : le centre CYRENE multi-filières de traitement des déchets ménagers recyclables, l'Usine de Valorisation Énergétique (UVE) où sont incinérées les ordures ménagères, dont l'exploitation est confiée à l'opérateur privé HELYSEO (groupe SUEZ), et une déchèterie située à côté du centre CYRENE.

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

PRÉSENTATION DES OUTILS DE TRAITEMENT

VALOSEINE ASSURE NOTAMMENT LES MISSIONS SUIVANTES :

L'exploitation de l'ensemble des installations nécessaires à l'exercice de sa compétence



L'Usine de Valorisation Énergétique (UVE) AZALYS exploitée par HELYSEO filiale SUEZ.



Le centre de traitement CYRENE exploité par SEPUR et incluant un centre de tri des emballages et papiers recyclables, ainsi qu'une plateforme de transit du verre ménager.



La déchèterie intercommunale de Triel-sur-Seine dont l'exploitation est assurée par le groupement solidaire SOTREMA-APTIMA depuis le 01 novembre 2023 et jusqu'au 31 décembre 2025.

Le traitement des déchets suivants :



Déchets ménagers
Le traitement de l'ensemble des déchets ménagers qu'ils soient qualifiés d'OMr (Ordures Ménagères résiduelles) ou EMr (Emballages Ménagers Recyclables), par incinération ou tri.



Encombrants



Déchets végétaux



Déchets apportés en déchèterie de Triel-sur-Seine



Autres
Tous autres matériaux dont la réglementation viendrait à imposer un traitement spécifique.

Voici la liste non exhaustive des principaux exutoires privés en France et pays limitrophes, utilisés par les repreneurs et exploitants pour le traitement des apports de déchets VALOSEINE :

Installations de traitement des déchets	Maîtrise d'Ouvrage	Exploitant	Valorisation réalisée	Lieu
Plateforme de compostage de déchets verts	SEPUR	SEPUR	Compostage	Thiverval Grignon (78)
Plateforme de compostage de déchets verts	SEPUR	VERT COMPOST	Compostage	Epiais Rhus Livilliers (95)
Plateforme de compostage de déchets verts	SEPUR	SEV MONTESSON	Compostage	Montesson (78)
Installation de stockage de déchets non dangereux inertes (gravats)	APTIMA-SOTREMA	EMTA		Triel sur Seine (78)

Installation de stockage de déchets non dangereux non inertes (encombrants)	APTIMA-SOTREMA	REP et EMTA		Bouqueval (95) et Guitrancourt (78)
Centre de traitement du bois	APTIMA-SOTREMA	SEV Montesson	Valorisation matière	Montesson (78)
Centre de recyclage des ferrailles	DERICHEBOURG Environnement	DERICHEBOURG Environnement	Valorisation matière	Limay (78)
Centre de recyclage des ferrailles	MAZEAU	MAZEAU	Valorisation matière	Gennevilliers (92)
Centre de recyclage des Plastiques : - FRANCE PLASTIQUES - RECYCLAGE - FREUDENBERG - PERFORMANCE MATERIALS - S.A.S (PET foncé) - PAPREC PLASTIQUES (PEHD)	PAPREC		Valorisation matière	Limay (78) Colmar (68) La Loyère (71)
Centre de recyclage des cartons : - VPK PACKAGING OUDEGEM - DS SMITH ROUEN - SAICA PAPER VENIZEL - PAPETERIES EMIN LEYDIER - SICAL	SUEZ		Valorisation matière	Belgique Saint-Etienne Rouvray (76) Venizel (02) Nogent-sur-Seine (10) Lumbres (62)
Centre de recyclage des JRM papiers : - Usine NORSK SKOG	NORSK SKOG		Valorisation matière	Golbey (88)
Centre de recyclage des aciers :	SUEZ		Valorisation matière	Espagne Boulazac (24)
HIERROS SERVANDO FERNANDEZ SIRMET				
Centre de recyclage des aluminiums : - HKS BELGIUM NV - SUEZ RV METAUX NON-FERREUX	SUEZ		Valorisation matière	Belgique Le Buat (50)
Centre de recyclage du verre : - OI-Wingles - OI-Gironcourt-sur-Vraine - OI-REIMS - OI-VAYRES - OI-VEAUCHE	OI France		Valorisation matière	Wingles (62) Gironcourt (88) Reims (51) Vayres (33) Veauce (42)
Centre de recyclage du verre : - Everglass - Rozet - VERALLIA St Romain	VERALLIA		Valorisation matière	Rozet-Saint-Albin (02) Saint-Romain-le-Puy (42)
Recycleo - Eole en Beauce	SEPUR	RECYCLEO	Valorisation matière	Eole-en-Beauce (28)
SEPUR - Plateforme de compostage déchets verts	SEPUR	SEPUR	Valorisation matière	Thiverval-Grignon (78)
Société des Espaces Verts SEV	SEPUR	SEV	Valorisation matière et énergétique	Montesson (78)
REVIVAL DERICHEBOURG	SEPUR	REVIVAL DERICHEBOURG	Valorisation matière	Limay (78)
RITLENG VALORISATION	SEPUR	RITLENG	Valorisation matière	Rohr (67)
UVE AZALYS	SEPUR	HELYSEO	Valorisation énergétique	Carrières-sous-Poissy (78)
ISDND de Guitrancourt	SEPUR	EMTA	Enfouissement	Guitrancourt (78)

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

LES MODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Synthèse des modes de traitement des déchets ménagers

UVE AZALYS

Valorisation énergétique (production d'électricité) par incinération

Pour le flux suivant :
 ✓ Ordures Ménagères résiduelles (OMr)

CENTRE DE TRI CYRENE

Valorisation matière par recyclage

Pour le flux suivant :
 ✓ Papiers et Emballages Ménagers Recyclables (EMR) issus des collectes sélectives

PLATEFORME VERRE CYRENE

Valorisation matière par recyclage

Pour le flux suivant :
 ✓ Déchets d'emballages en Verre (V)

PLATEFORME DÉCHETS VERTS

Centre CR2T (Thiverval SEPUR)

Valorisation matière par compostage

Pour le flux suivant :
 ✓ Déchets Végétaux (DV)

DECHETERIE DE TRIEL SUR SEINE

Valorisation matière, recyclage et compostage

Valorisation énergétique (production d'électricité) par incinération

Traitements spécifiques via filières spécialisées

- Pour les flux suivants :
- ✓ Encombrants incinérables
 - ✓ Encombrants non incinérables
 - ✓ Bois
 - ✓ Gravats
 - ✓ Cartons
 - ✓ DDS
 - ✓ D3E
 - ✓ Mobilier
 - ✓ Huiles minérales
 - ✓ Déchets végétaux
 - ✓ Ferrailles
 - ✓ Textiles
 - ✓ Néons et ampoules
 - ✓ Batteries de voiture
 - ✓ Piles et accumulateurs
 - ✓ Cartouches imprimantes

PLATEFORME DÉCHETS ENCOMBRANTS

Centre CR2T (Thiverval SEPUR)

Valorisation matière

Valorisation énergétique (production d'électricité) par incinération

Enfouissement technique

Pour le flux suivant :
 ✓ Objets Encombrants (OE)

Traitement des Ordures Ménagères résiduelles (OMr)

L'UVE AZALYS se compose de 2 lignes d'incinération identiques et dimensionnées initialement à partir des paramètres suivants :



PCI moyen de 2150 kCal/kg ;
 NB : Pouvoir Calorifique Inférieur = potentiel énergétique contenu dans 1 kg de déchet



+ de 7 700 heures de disponibilité par ligne



+ de 90% de performance énergétique



7,5 tonnes par heure par ligne

HISTORIQUE DE L'ÉVOLUTION DES QUANTITÉS TRAITÉES

Origine

L'UVE AZALYS a d'abord été dimensionnée pour traiter **115 000 t/an** de déchets ménagers.

2015

Une première demande de modification d'arrêté préfectoral a permis de porter la capacité d'incinération de l'usine à **125 000 t/an.**

FIN 2022

Obtention d'un nouvel arrêté préfectoral complémentaire portant la capacité de traitement des OMr de 125 000 t/an à **140 000 t/an,** avec une variation de PCI entre 2 000 kcal/kg et 2 500 kcal/kg.



TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

LES MODES DE TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS**Traitement de la collecte sélective des papiers et emballages ménagers recyclables**

La chaîne de tri du centre CYRENE accueille et traite la part des ordures ménagères collectée sélectivement, dite « part sèche » : déchets de papiers et d'emballages ménagers recyclables (bac recyclable).



Le process du centre de tri se compose des principales étapes suivantes :

- 1 **Tri mécanique** (via un trommel et un crible à disques) ;
- 2 **Tri optique** (combinaison de 4 trieuses optiques), captation des métaux via un overband ;
- 3 **Sur-tri manuel** par des agents de tri, compaction et mise en balles des déchets triés.

Le centre de tri a une capacité annuelle de 20 000 tonnes depuis la modernisation de juin 2016 avec un débit de la ligne de l'ordre de 6 t/h, une disponibilité de la ligne supérieure à 80% et un taux de valorisation supérieur à 75%. Conformément à la réglementation en vigueur, le centre de tri est passé à l'extension des consignes de tri selon un modèle de tri transitoire depuis le 1er janvier 2023.

**Traitement de la collecte sélective du verre**

D'une capacité de 8 000 tonnes, la plateforme de transit des déchets d'emballages en verre du centre CYRENE accueille le verre issu des collectes sélectives en porte à porte et en apports volontaires. Ces apports de verre sont directement déversés dans des alvéoles de stockage aménagées à ciel ouvert, dans l'attente d'être ensuite rechargés et évacués par gros porteurs vers les filières de reprises (VERALLIA et O-I France) pour recyclage.

**Traitement des Déchets Végétaux (DV)**

Depuis le 1er juillet 2023, la réception, le transit et le traitement de l'ensemble des déchets végétaux du périmètre VALOSEINE est confié à la société SEPUR via un marché d'exploitation.

Les déchets verts sont ainsi valorisés sous forme de compost sur la plateforme de compostage de SEPUR à Thiverval-Grignon.

**Traitement des Objets Encombrants (OE)**

Depuis le 1er juillet 2023, la réception, le transit et le traitement de l'ensemble des déchets encombrants du périmètre VALOSEINE est confié à la société SEPUR via un marché d'exploitation.

Les déchets encombrants sont ainsi acheminés vers le centre CR2T SEPUR à Thiverval-Grignon où ils sont prétriés avant d'être acheminés vers les exutoires finaux.



TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

APPORTS EN DÉCHÈTERIE

L'accès à la déchèterie de Triel-sur-Seine est exclusivement réservé aux usagers CU GPSEO depuis le 02 novembre 2023. Les usagers de la CA SGBS ont accès à la déchèterie intercommunale de Chambourcy depuis fin 2023.

Le contrôle d'accès par lecture de plaque d'immatriculation (après enregistrement préalable sur le site internet de la CU GPSEO) a permis de restreindre l'accès des professionnels en déchèterie.

La déchèterie de Triel-sur-Seine est dotée des équipements suivants, pour la bonne exploitation du site :

En haut de quai :













- Une zone couverte dédiée aux huiles minérales et végétales, entièrement sur rétention ;
- Un abri de stockage des « petits flux » ;
- Un local d'échange et de réemploi, où les usagers peuvent déposer et récupérer des objets réemployables ;
- Un local de stockage des D3E ;
- Un local de stockage des DDS-DMS (Déchets Diffus spécifiques, Déchets Ménagers Spéciaux) ;
- Un local de stockage des pneumatiques déjantés.

En bas de quai :

- Une benne 8 m³ destinée entièrement au plâtre ;
- Un compacteur carton de 30 m³, permettant d'optimiser le stockage et de limiter le nombre d'évacuations ;
- Des bennes de 30 m³ permettant la réception des flux suivants : bois, métaux, mobilier, tout venant, tout venant incinérable ;
- Deux alvéoles de réception pour les flux déchets verts et gravats.

Déchets acceptés

Les déchets acceptés en déchèterie en 2024, comme les années précédentes, sont les suivants :

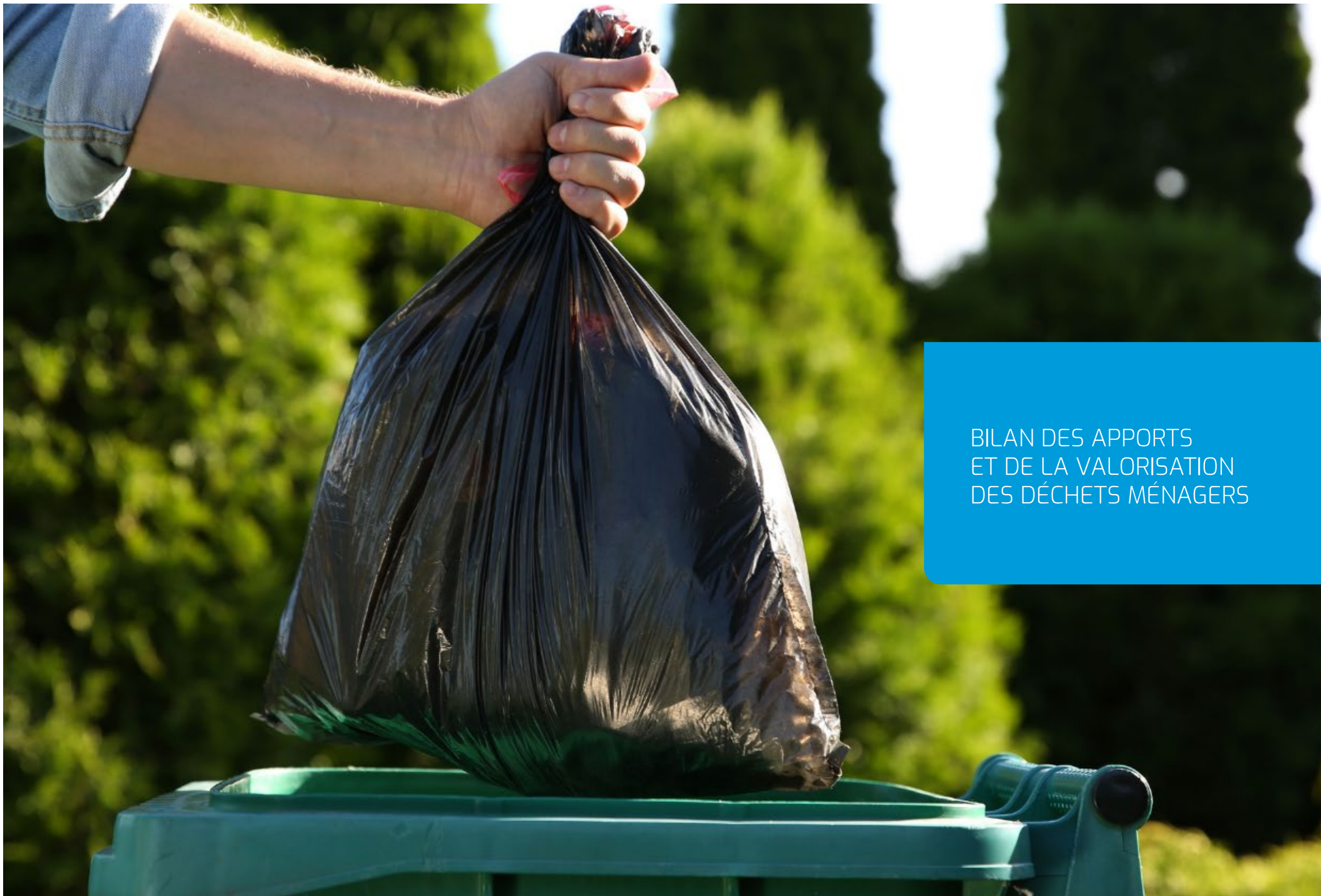
						
Batteries de voiture	Bois	Cartouches imprimantes	D3E (Déchets d'Équipement Électroniques et Electroniques)	Cartons	DEA Mobilier (Déchets d'Équipement d'Ameublement)	Verre
						
DDS-DMS (Déchets Diffus Spécifiques, Déchets Ménagers Spéciaux)	Déchets végétaux	Encombrants (tout-venant) incinérables	Encombrants (tout-venant) non incinérables	Ferraille	Gravats	Huiles minérales
						
Néons et ampoules	Piles et accumulateurs	Textiles	Huiles végétales	Papiers/cartons (borne)	Pneumatiques (local dédié)	

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Triel-sur-Seine

Les horaires d'ouverture de la déchèterie de Triel-sur-Seine sont les suivants :

ÉTÉ (1 mai au 30 octobre)		
Lundi	9h00 - 12h00	13h30 - 18h00
Mardi	Fermée	
Mercredi	9h00 - 12h00	13h30 - 18h00
Jeudi	Fermée	
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	13h30 - 18h00
Dimanche	9h00 - 12h00	

HIVER (1 novembre au 30 avril)		
Lundi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Mardi	Fermée	
Mercredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Jeudi	Fermée	
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Samedi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Dimanche	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00



BILAN DES APPORTS
ET DE LA VALORISATION
DES DÉCHETS MÉNAGERS

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMr)

BILAN DES APPORTS

UVE AZALYS 2024



135 807 tonnes d'OMr réceptionnées
+1% par rapport à 2023



135 707 tonnes ont été incinérées
+4% par rapport à 2023

Le delta de 100 tonnes entre les tonnages réceptionnés et incinérés correspond au stock fosse au 31 décembre 2024.

Bilan matière (t)	2022	2023	2024	Évolution
Total réceptionnés	131 739	134 424	135 807	1%
Apports VALOSEINE (périmètre de 22 communes)	73 179	71 286	73 989	4%
Total Incinérés	129 302	130 545	135 707	4%
Total Détournés	-2 137	-3 236	0	-100%
Total Stock Fosse	300	600	100	-83%

En 2024, aucun tonnage de déchets d'Ordures Ménagères résiduelles n'a été détourné, malgré un arrêt technique programmé de 5 semaines. **Ceci représente un marqueur de la bonne exploitation de l'usine, notamment la gestion du stock fosse.**

Les apports des 22 communes de VALOSEINE représentent en 2024, 54% de la quantité totale de déchets réceptionnés par l'UVE AZALYS (vs 53% des apports totaux en 2023 et 55% en 2022). **La part du tonnage VALOSEINE dans le tonnage total réceptionné à l'UVE AZALYS est constante sur les trois dernières années.**

SYNTHÈSE DES TONNAGES VALOSEINE ET APPORTS TIERS

Bilan des apports d'OMr à l'Unité de Valorisation Energétique AZALYS.

Tonnages VALOSEINE & tonnages tiers	2022	2023	2024	Évolution
VALOSEINE	73 179	71 286	73 989*	4%
Dont CU GPS&O	54 720	52 286	53 236	2%
Dont CA SGBS	14 004	13 315	13 530	2%
CU GPS&O-Ouest (VALENE)	18 463	22 169	25 928	17%
SMIRTOM du Vexin	12 097	12 386	12 434	0%
Autres (Apports tiers privés)	28 000	28 540	23 456	-18%
TOTAL des APPORTS (installations VALOSEINE)	131 739	134 381	135 807	1%

* Les 73 989 tonnes du périmètre VALOSEINE sont composées des apports de la CU GPS&O et de la CA SGBS, des refus de tri issus du centre de tri CYRENE, des apports de Tout Venant Incinérable (TVI) en provenance de la déchèterie de Triel-Sur-Seine, des apports CYCLAMED (incinération de médicaments périmés) et des apports d'encombrants triés et broyés au centre CR2T de SEPUR

L'année 2024 est marquée par une augmentation des apports de tonnages d'OMr à l'UVE AZALYS sur l'ensemble des périmètres CA SGBS, CU GPSEO, CU Ouest VALENE. Les tonnages du SMIRTOM du VEXIN sont stables entre 2023 et 2024. En revanche, les tonnages tiers (apports privés) sont marqués par une baisse importante sur l'année 2024.

Face à l'augmentation des explosions dues à la présence de bouteilles de protoxyde d'azote dans les ordures ménagères, l'exploitant de l'UVE a privilégié les apports de déchets dont l'expérience montre une présence moins importante de déchets dangereux/explosifs. La diminution des apports tiers (-18%) est compensée par l'augmentation des tonnages issus du périmètre CU Ouest VALENE (+17%).

L'augmentation des tonnages des périmètres CA SGBS et CU GPSEO s'explique par l'augmentation de la création de nouveaux quartiers d'habitation sur ces périmètres géographiques.

Les apports tiers de la CU GPS&O Ouest, en provenance du quai de transfert de Guerville, sont encadrés par une convention d'apport avec VALOSEINE, permettant de moduler les quantités apportées à l'UVE, en fonction de la capacité d'accueil des autres exutoires OMr dont dispose la CUGPS&O-Ouest dans le cadre de sa compétence traitement.

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMr)

BILAN MATIÈRE

En 2024, nous remarquons une baisse généralisée du bilan matière de l'UVE AZALYS.

Bilan matière (t)	2022	2023	2024	Delta
Total mâchefers	22 828	23 589	22 535	-4%
Total ferrailles	437	685	477	-30%
Total REFIOM	2 836	3 057	2 964	-3%

En 2024, nous notons une valeur de ferrailles cohérente avec celle observée en 2022 ce qui est un marqueur positif du geste de tri.

La valeur élevée de ferrailles valorisée en 2023 était révélatrice de la présence trop importante de ferrailles dans les OMr. Ce point reste à surveiller lors des prochaines années.



On note une baisse similaire des tonnages de REFIOM (-3%) et de mâchefers (-4%) par rapport à 2023.

Les mâchefers du périmètre VALOSEINE sont traités sur la plateforme VALOMAT à Triel sur Seine. Ils sont entièrement valorisés sous forme de sous-couches routières.

Les ferrailles ferreuses et non-ferreuses, sont quant à elles reprises par des industriels afin d'être valorisées.



BILAN ÉNERGÉTIQUE DE L'UVE



Stable

En 2024, on observe que la production d'électricité est constante par rapport à 2023

Bilan énergétique (MWh)	2022	2023	2024	Delta
Énergie électrique produite	63 530	61 882	61 628	-0,4%
Énergie électrique autoconsommée	17 504	18 411	18 079	-1,8%
Énergie électrique vendue	46 026	43 471	43 549	0,2%
Énergie électrique achetée	412	715	826	15,6%

La production d'électricité a été dégradée en 2024, en raison de nombreuses baisses de charges induites par des problématiques d'exploitation (défaillance d'électrofiltre corrigée durant l'AT, qualité des déchets entrants...).

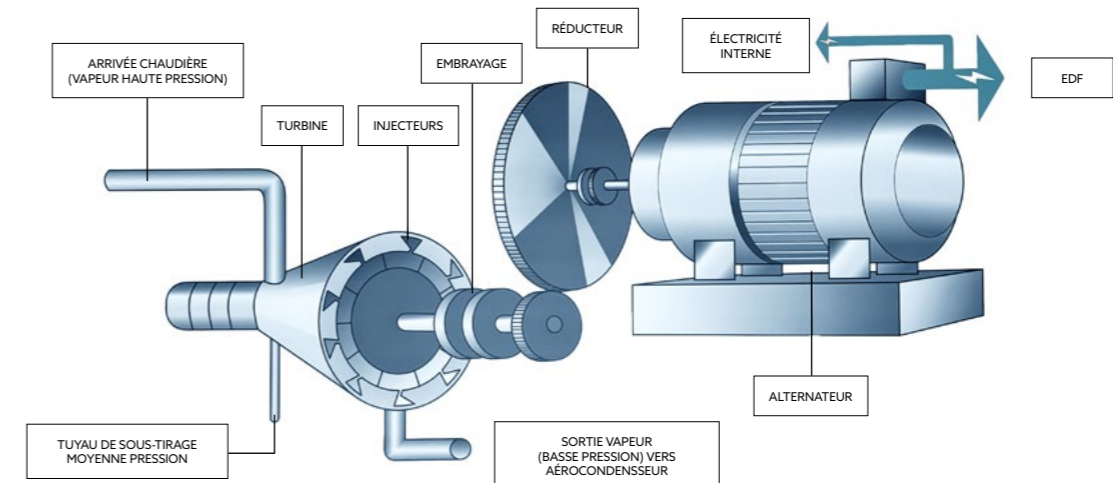
Contrairement à l'année 2023, on observe en 2024 un **très bon taux de disponibilité du Groupe Turbo-Alternateur (GTA), de 94%** (similaire à celui de 2022), qui confirme le lien entre baisse de production d'électricité et baisse de charge des fours, sans rapport avec une éventuelle mauvaise disponibilité du GTA.



+15,6%

D'électricité achetée en hausse par rapport à 2023. Les autres données sont constantes par rapport à 2023.

TURBOALTERNATEUR



BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

ORDURES MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES (OMr)

REJETS DE L'UVE


Rejets aqueux

L'UVE AZALYS a été innovante dès sa conception pour respecter l'environnement.

Les eaux issues du process sont toutes réutilisées, avec un très faible rejet liquide à la station d'épuration.



Rejets atmosphériques

AZALYS dispose d'un traitement des fumées afin d'abattre les concentrations de polluants contenus dans les fumées de process.

Les fumées sont mesurées et analysées pour être comparées aux Valeurs Limites d'Emission (VLE). Ces mesures sont envoyées mensuellement à la DRIEAT. S'agissant des concentrations de polluants moyennes sur l'année, AZALYS est en conformité avec les normes réglementaires.

Cependant, des dépassements ponctuels de VLE peuvent se produire, la réglementation tolère 60 h de dépassement par ligne et par an. Néanmoins, chaque dépassement fait l'objet d'une explication sur les causes à l'origine du dépassement et les actions correctives mises en place.



COMPTEURS VLE

Pour rappel, **le total n'est pas forcément égal à la somme des dépassements** car plusieurs dépassements peuvent intervenir en même temps (ex : dépassement 30 min Nox et 30 min HCl en même temps, compteur incrémenté seulement de 30 min et non d'1h).

Performance environnementale - L1

Polluant	Nombre de dépassement	Durée de dépassement	Temps maximal de dépassement	Polluant	Nombre de dépassement VLE jour
POU	42	23 h 00	60h	POU	17
NOX	12	06 h 00		CO	3
NH ₃	2	01 h 30		NOx	2
HCl	1	01 h 00		Compteur horaire (2024) : 37h40	
SO ₂	4	02 h 00			
CO	9	03 h 00			
COT	8	06 h 00			

Performance environnementale - L2

Polluant	Nombre de dépassement	Durée de dépassement	Temps maximal de dépassement	Polluant	Nombre de dépassement VLE jour
POU	25	14 h 00	60h	CO	5
NOX	1	0 h 30		POU	1
NH ₃	0	0 h		Compteur horaire (2024) : 21h30	
HCl	1	0 h 30			
SO ₂	0	0 h			
CO	4	03 h 20			
COT	8	07 h 00			

On note donc ici que les dépassements de VLE des 2 lignes restent très en deçà des 60 h de dépassements par ligne et par an tolérés par la réglementation.

Le nombre d'heures de dépassement en poussières des deux lignes est à expliquer : au cours du premier trimestre 2024, un nombre très important de dépassements en poussières a alerté l'exploitation de l'usine AZALYS.

Des opérations de maintenance ont été réalisées :

- **Changement d'un des deux champs de l'électrofiltre de la ligne 1** (équipement en charge de l'abattement des concentrations en poussières) qui montrait un état d'usure avancé, compromettant ainsi son efficacité opérationnelle ;
- **Remise à plat des indices et de la formule mathématique de la droite de calibration***

Ces opérations de maintenance ont permis la diminution drastique des dépassements en poussières sur les deux lignes d'incinération.

Les dépassements liés au polluants SO₂ et HCl sont dus à la qualité des déchets entrants : présence de plâtre, plastiques (PCV...). **L'exploitation est donc vigilante quant à la qualité des déchets entrants, afin qu'ils n'entraînent pas de dépassements de VLE lors de leur incinération.**

Les dépassements en CO et COT sont assez importants sur les deux lignes (environ 10h) et sont dus aux explosions liées à l'incinération de bouteilles de protoxyde d'azote.

* Les concentrations en poussières sont mesurées via des analyseurs situés au niveau des cheminées, et sont calculées à l'aide d'une droite de calibration dont les indices sont étalonnés tous les trois ans. Il s'avère que la droite de calibration était erronée et a conduit à la surévaluation des données, aboutissant à des résultats trois fois supérieurs à la réalité. Cela est devenu problématique en 2024 avec la perte d'efficacité du champ de l'électrofiltre.

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

BILAN DES APPORTS ET VALORISATION
DES DÉCHETS D'EMBALLAGES ET PAPIERS
ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

BILAN DES APPORTS



21 063 tonnes de déchets d'emballages et de papiers recyclables ont transité via le Centre de tri CYRENE en 2024. Soit une hausse de 6,9% des apports comparé en 2023.

Synthèse des apports d'emballages (issus des collectes sélectives) au centre CYRENE :

APPORTS (tonnes)	EMBALLAGES CS (CDT CYRENE)			2024	Delta
	Janvier à juin 2023	Juillet à décembre 2023	Total 2023		
Capacité des installations (t/an)	17 000 (20 000 en cours d'autorisation)				
VALOSEINE	5 336	5 306	10 641	11 319	6,4 %
CU GPSEO	4 096	4 116	8 212	8 802	7,2 %
CA SGBS	1 240	1 189	2 429	2 517	3,6 %
CU GPSEO-Ouest (VALENE)	3 316	3 265	6 581	7 107	8,0 %
SMIRTOM du Vexin	1 235	1 242	2 477	2 637	6,5 %
TOTAL des APPORTS (installations VALOSEINE)	9 889	9 174	19 702	21 063	6,9 %

En 2024, 243 tonnes de cartons issus des déchèteries du SMIRTOM ont également transité via le quai de transfert du centre CYRENE (contre 224 Tonnes en 2023), mais sans traitement sur la chaîne de tri, donc non comptabilisés dans le total des apports « passage chaîne » ci-dessus.

Pour rappel, en 2023, le centre de tri avait réceptionné +7,5% par rapport à 2022. En 2024, la nouvelle hausse globale des apports de 6,9 % par rapport à 2023 s'inscrit dans la même tendance, du fait des Extensions de Consignes de Tri (ECT) appliquées depuis le 01/01/2023.

Ainsi, on constate que les ECT ont entraîné une hausse globale de près de 15 % en 2 ans des déchets d'emballages recyclables désormais réorientés vers le bac de tri.

Entre 2023 et 2024, on constate une évolution des performances relativement hétérogènes selon les apporteurs, puisque VALOSEINE et le SMIRTOM du Vexin enregistrent respectivement une augmentation de 6,4 % et 6,5% de leurs apports CS, tandis que le territoire Ouest de la CU GPSEO enregistre une hausse de 8 % au-dessus de la moyenne globale de 6,9 % à l'échelle du centre de tri, sans doute en raison de l'importante marge de progression existante sur ce territoire.

BILAN DE VALORISATION PAR RECYCLAGE DES DÉCHETS D'EMBALLAGES ET PAPIERS ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

Exprimé en tonnages de déchets triés, sortants du centre de tri et recyclés par les filières de reprises matières :

VALOSEINE	Cartons	Plastiques	Métaux	Papiers	Refus	Total*
2022	4 847	1 003	286	1 573	2 317	7 708
2023	4 892	1 014	297	1 270	2 718	7 473
2024	5 163	1 385	302	1 112	2 782	7 961
Evolution Valoseine 2023-2024	5,5%	36,6%	1,6%	-12,4%	+2,4%	6,5%
CU GPSEO-Ouest (VALENE)	Cartons	Plastiques	Métaux	Papiers	Refus	Total*
2022	2 772	685	190	788	1 666	4 435
2023	2 906	875	188	632	1 901	4 601
2024	2 858	829	159	497	2 191	4 344
Evolution CU GPSEO Ouest 2023-2024	-1,7%	-5,3%	-15,3%	-21,3%	+15,2%	-5,6%
SMIRTOM du VEXIN	Cartons	Plastiques	Métaux	Papiers	Refus	Total*
2022	869	245	48	297	500	1 423
2023	896	261	134	316	480	1 683
2024	1590	351	170	326	638	2 436
Evolution Smirtom 2023-2024	77,5%	34,5%	26,6%	3,1%	+33%	44,8%
Total Centre CYRENE	Cartons	Plastiques	Métaux	Papiers	Refus	Total*
2022	8 488	1 933	523	2 658	4 441	13 602
2023	8 694	2 150	618	2 218	5 099	13 681
2024	9 611	2 565	631	1 935	5 611	14 741
Evolution globale 2023-2024	10,5%	19,3%	2,1%	-12,8%	+10 %	7,7%

*Total hors refus

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

BILAN DES APPORTS ET VALORISATION DES DÉCHETS D'EMBALLAGES ET PAPIERS ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES



En 2024, on constate une hausse de 7,7 % des tonnages de matières expédiées aux repreneurs et valorisées par recyclage, en corrélation avec la hausse des apports de déchets d'emballages CS de + 6,9 % (cf. p34) observée à l'échelle globale du centre de tri.

Cela signifie que les efforts d'amélioration des performances, déployés par l'exploitant au travers de son plan d'actions correctives, ont permis **une nette amélioration de la captation et de la pureté des produits triés expédiés aux recycleurs.**

On peut donc noter que le modèle de tri ECT en « solution transitoire », mis en place au 1er janvier 2023 sur le process de tri existant, qui avait engendré des performances de tri en deçà des objectifs de pureté en 2023, **a finalement produit une meilleure qualité en 2024.**

Cependant, on constate que **l'évolution de ces tonnages recyclés par territoire** (Valoseine, Smirtom et territoire ouest CU GPSEO) n'est pas toujours en corrélation avec l'augmentation de leurs apports respectifs :

- **Pour VALOSEINE**, on constate une hausse de 6,5 % de ses tonnages recyclés, en cohérence avec la hausse de 6,4% de ses apports (RAS)
- **Pour le territoire Ouest de CU GPSEO (Valène)**, on constate une baisse totalement incohérente* de 5,6 % de ses tonnages recyclés alors que ses apports sont en hausse de + 8 %
- **Pour le SMIRTOM**, on constate une hausse totalement incohérente* de + 45 % de ses tonnages recyclés alors que ses apports n'ont augmenté que de 6,5 %

* SEPUR reconnaît une importante erreur d'exploitation ayant engendré une erreur de répartition des expéditions de tonnages triés, excédentaire d'environ 650 tonnes pour le compte du SMIRTOM principalement au détriment du territoire CU GPSEO Ouest (Valène). Cette erreur est en cours de rattrapage sur 2025 avec des expéditions temporairement stoppées pour le SMIRTOM, au profit des repreneurs du périmètre CU GPSEO ouest. Ainsi les tonnages dus à la CU GPSEO pour 2024 seront récupérés sur 2025.

Enfin, on observe **une nouvelle augmentation du taux de refus global de 10% en 2024**, plus modérée que celle de 15% observée en 2023, et répartie de manière hétérogène entre les 3 territoires :

+ 2 %
de refus pour
VALOSEINE

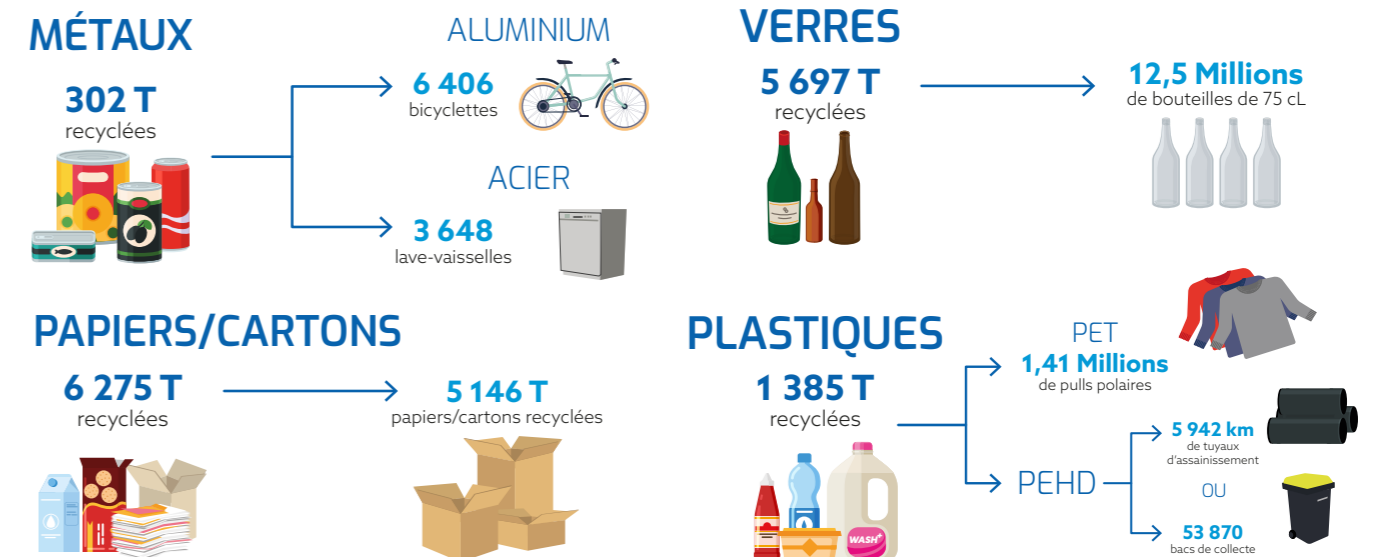
+ 15 %
de refus pour
le territoire
CU GPSEO-Ouest

+ 33 %
de refus pour
le **SMIRTOM**

En 2 ans, depuis le passage aux ECT au 1er janvier 2023, l'augmentation globale du taux de refus à l'échelle du centre de tri aura été de 26,3 % avec une répartition encore hétérogène entre les 3 territoires (+ 20 % pour Valoseine, + 31% pour CU GPSEO-Ouest, + 27 % pour le SMIRTOM)

En conséquence, VALOSEINE renforce auprès de l'exploitant le travail d'optimisation du reporting de données, notamment de répartition plus équitable des performances entre les territoires.

QUELQUES EXEMPLES DE RECYCLAGE DES MATIÈRES TRIÉES PAR VALOSEINE EN 2024



DÉCHETS D'EMBALLAGES ET PAPIERS ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

Caractérisation de la collecte sélective

MÉTHODOLOGIE DES CARACTÉRISATIONS



Les caractérisations ?

Les flux de collectes sélectives d'emballages arrivant au centre de tri sont ponctuellement prélevés pour analyser leur composition : ce sont les « caractérisations ».



Les caractérisations dites « TRITEM/ETEM »

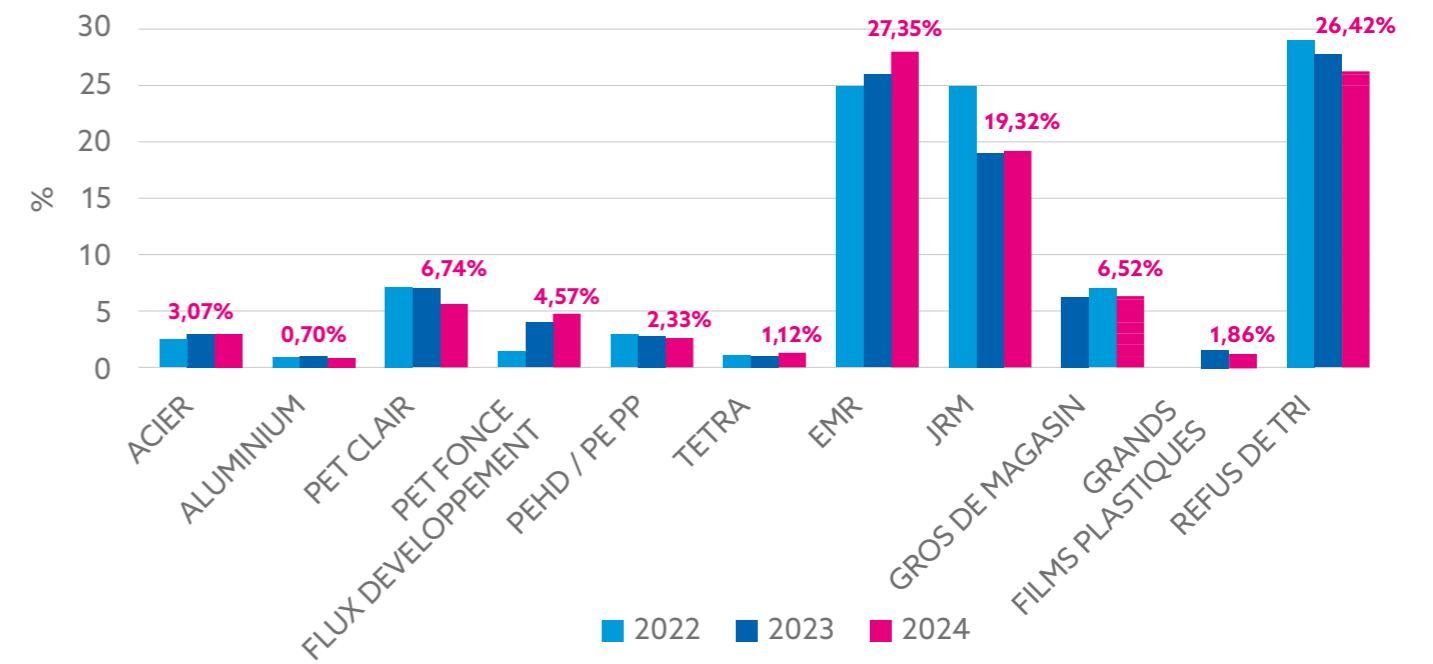
Les caractérisations dites « ETEM » sont réalisées selon un calendrier prédéfini, par l'opérateur de tri manuel qui sépare chaque catégorie de déchets comme le ferait la chaîne de tri (papiers, cartons, plastique clair, plastique foncé, acier, aluminium, refus...etc). Il détermine ainsi à la fois le taux de refus et la composition précise de l'échantillon par matériaux et par flux.

Les caractérisations ETEM sont ensuite extrapolées par l'exploitant du centre de tri, via un logiciel métier, afin de répartir les évacuations de matières triées valorisables et de refus entre les différents apporteurs et piloter les évacuations mensuelles de tonnages vers les filières de reprises.



Concernant VALOSEINE, **202 caractérisations ETEM ont été réalisées en 2024** sur les apports d'emballages CS (dit flux « multi-matériaux »).

ÉVOLUTION DES CARACTÉRISATIONS VALOSEINE DU FLUX MULTIMATÉRIAUX



Année	Refus de tri	Evolution
2022	27,80%	-5%
2023	25,86%	-7%
2024	26,42%	+2%

En 2024, on observe une hausse du taux de refus issu des caractérisations pour la première fois depuis 2021 (+2% vs 2023). L'amélioration du geste de tri des usagers du territoire VALOSEINE est donc à travailler pour les prochaines années.

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

DÉCHETS D'EMBALLAGES ET PAPIERS ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

Synthèse sur le refus de tri



Les taux de refus réels ?

Les taux de refus des caractérisations TRITEM/ETEM sont déterminés à partir d'échantillons prélevés ponctuellement, donc partiellement représentatifs de la réalité d'exploitation, et sont à mettre en perspective des taux de refus réels, observés sur la chaîne de tri et suivis par l'exploitant. **Ce sont donc les taux de refus réels (ratio du tonnage réel de refus chaîne/tonnage CS entrant au centre Cyrène) qui restent la référence.**

COMPARAISON DES TAUX DE REFUS PAR COLLECTIVITÉS 2002 - 2024

Collectivité	2022	2023	2024	Delta
VALOSEINE	23,80%	25,70%	25,00%	-3%
CU GPSEO VALENE	26,50%	28,76%	31,00%	+8%
SMIRTOM du VEXIN	22,40%	19,39%	24,00%	+24%



Taux de refus 2024 CU GPSEO Ouest

Le périmètre CU GPSEO Ouest (VALENE) enregistre une nouvelle hausse de son taux de refus : 31%



Taux de refus 2024 VALOSEINE

Le périmètre VALOSEINE est en légère baisse (-3% par rapport à 2023)



Taux de refus 2024 SMIRTOM VEXIN

le SMIRTOM du VEXIN enregistre une hausse importante de son taux (+24% par rapport à 2023)

Cette situation nécessite donc la poursuite des efforts de communication par les EPCI à compétence collecte pour améliorer la qualité du tri effectué à la source par les habitants. Pour rappel, une partie de l'augmentation de ce taux de refus est engendrée par le passage aux extensions de consignes de tri. Cela est un phénomène également observé sur de nombreux territoires en ECT.

En ce sens, l'intérêt principal des caractérisations TRITEM, dont les résultats sont diffusés mensuellement, est de mettre à disposition des adhérents EPCI à compétence collecte/communication, un outil de veille leur permettant de cibler leurs actions correctives en vue d'améliorer la qualité des collectes sélectives entrantes au centre de tri. Les objectifs visés étant l'optimisation des quantités de matières recyclées et des recettes associées, ainsi que la protection du process contre les dommages causés par la présence d'indésirables (déchirures et casses de tapis roulants, bourrage des trieuses optiques etc).

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DU VERRE

Les apports de verre du périmètre VALOSEINE sont parfaitement stables par rapport à 2023. La tendance de diminution des tonnages de verre observée les années précédentes semble ne pas se maintenir en 2024 pour le périmètre VALOSEINE (-10% 2023 vs 2022).



En revanche, les apports du SMIRTOM du VEXIN sont en baisse de 1% par rapport à 2023 comme l'an passé (- 2.4% vs 2022), voir tableau ci-dessous.

Verre réceptionné (t)	Total 2023	Total 2024	Delta
VALOSEINE	5 689	5 697	0%
SMIRTOM du VEXIN	1 944	1 923	-1%
Total apports à CYRENE	7 633	7 620	0%

DÉCLASSEMENTS

En 2024, on observe une baisse de qualité des apports de verre ayant engendré une majoration du nombre de déclassements par l'exploitant du quai de transfert CYRENE. Les données sont présentées ci-dessous :

Déclassements (t)	2023	2024	Delta
Déclassements Verre VALOSEINE	22,52	65,13	189%
Déclassements Verre SMIRTOM	0,00	5,35	-
Total	22,52	70,48	213%



BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

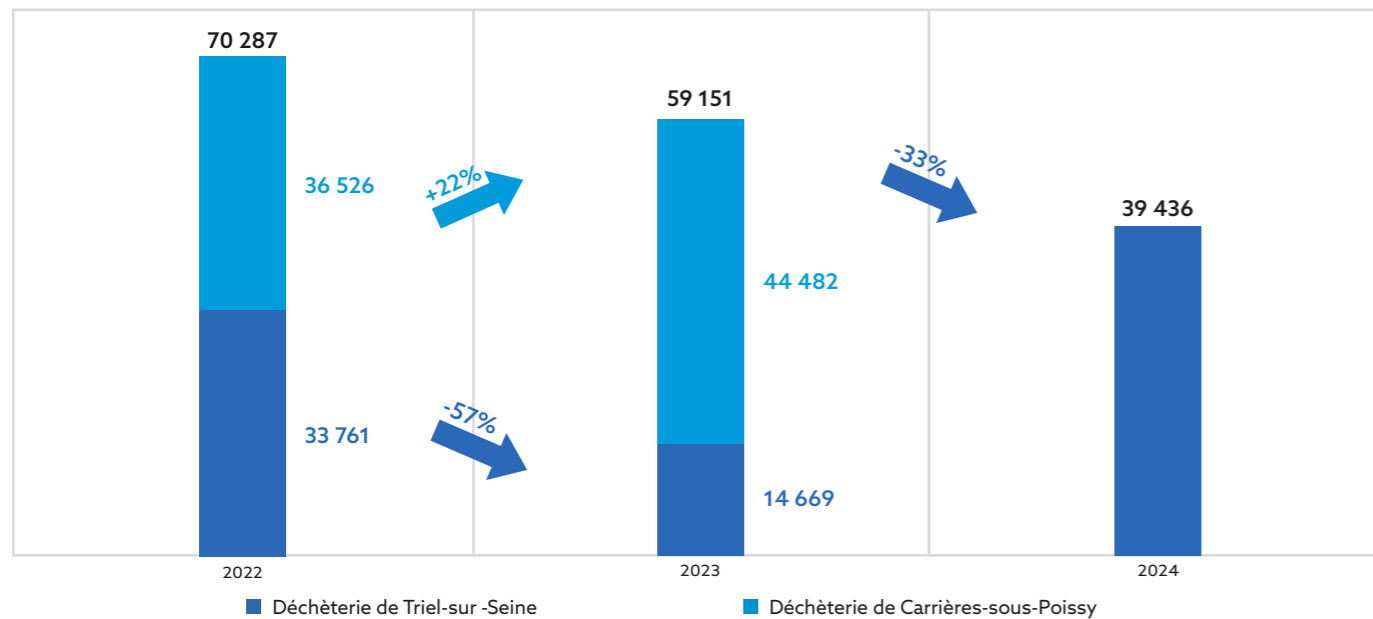
DÉCHÈTERIES

SYNTHÈSE DES FRÉQUENTATIONS ET DES APPORTS

Évolution des fréquentations

En 2024, la déchèterie de Triel-sur-Seine a connu sa première année complète d'exploitation depuis la réouverture post travaux de réhabilitation. C'est également la première année que VALOSEINE ne dispose que d'une seule déchèterie (fermeture de la déchèterie de Carrières-sous-Poissy au 30 octobre 2023).

EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES VALOSEINE ENTRE 2022 ET 2024



Malgré un nombre de visites de la déchèterie de Triel-sur-Seine avoisinant les 40 000 passages, on observe une baisse de 33% de la fréquentation totale. Ainsi, on remarque que certains déposants* allant précédemment à Carrières-sous-Poissy ne se sont pas reportés vers la déchèterie de Triel-sur-Seine.

Ce qui pourrait s'expliquer par la possibilité d'accès des usagers de la CUGPS&O au réseau de déchèteries de son territoire, indépendamment de sa commune d'appartenance.



BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

DÉCHÈTERIES

SYNTHÈSE DES FRÉQUENTATIONS

ET DES APPORTS

Évolution des apports - Déchèterie de Triel-sur-Seine

La déchèterie de Triel-sur-Seine a réceptionné en 2024 un total de 5 470 tonnes de déchets, dont 4 607 tonnes de déchets pris en charge par l'exploitant en bas de quais, et 863 tonnes de déchets spécifiques repris par les éco-organismes ou repreneurs privés.

Ces chiffres ne peuvent pas être comparés à l'année 2023, étant donné la fermeture de la déchèterie pour travaux de mai à octobre 2023 inclus. Les chiffres sont présentés de janvier à avril et de novembre à décembre pour rendre compte de la fermeture de la déchèterie pour travaux. Il est également à noter la saisonnalité des apports en déchèterie venant fausser cette comparaison entre 2023 et 2024.

FLUX ENCADRÉS PAR DES REP - REPRIS PAR LES ECO-ORGANISMES

Evacuations	2022	2023			2024	Delta
		Janvier à avril	Novembre à décembre	Total		
DMS via ECO DDS	27,04	8,31	0,72	9,03	-17,83	98%
D3E	121,40	36,10	24,72	60,82	157,80	159%
Textiles	0,76	0,16	0,04	0,20		- 100%
Lampes et néons	5,00	3,00	0,00	3,00	1,05	- 65%
Piles	1,21	0,59	0,00	0,59	1,46	148%
Batteries	6,00	2,00	0,82	2,82	8,50	201%
Huiles alimentaires	0,54	0,20	0,00	0,20	0,95	373%
Huiles minérales	7,47	1,08	0,00	1,08	6,38	491%
Pneumatiques	6,34	3,43	0,00	3,43	8,25	141%
Cartouches d'encre	0,18	0,09	0,00	9,00	0,31	- 97%
Radiographies	0,10	0,00	0,04	0,04	2,70	6650%
DEA (Déchets d'Équipement et d'Ameublement)	247,40	59,48	27,64	87,12	418,66	381%
Total	412,16	123,35	53,99	177,34	- 57%	252%

FLUX HORS REP - RACHETÉS À VALOSEINE

Evacuations	2022	2023			2024	Delta
		Janvier à avril	Novembre à décembre	Total		
Cartons	101,00	23,02	14,20	37,22	59,50	60%
Ferrailles	170,04	50,80	22,62	73,42	179,60	145%
TOTAL	271,04	73,82	36,82	110,64	239,10	116%

FLUX HORS REP - À LA CHARGE DE VALOSEINE

Evacuations	2022	2023			2024	Delta
		Janvier à avril	Novembre à décembre	Total 2023		
DMS marché SARPI	33,14	12,52	4,99	17,51	47,69	172%
Déchets verts	1044,00	264,06	165,96	430,02	1332,68	210%
Gravats	1503,92	416,38	161,44	577,82	1332,68	139%
Plâtre	0,00	0,00	26,02	26,02	1332,68	333%
Tout venant non-incinérable	1087,00	286,26	185,42	471,68	1332,68	148%
Tout venant incinérable	439,00	134,42	0,00	134,42	158,74	18%
Bois	522,00	133,54	92,92	226,46	453,18	100%
TOTAL	4629,06	1247,18	636,75	1883,93	4606,63	145%

Remarque : comme énoncé en page précédente, nous ne discutons pas spécifiquement l'évolution des évolutions de tonnages collectés en déchèterie de Triel-sur-Seine en 2023. La baisse observée est directement liée à la fermeture de la déchèterie de mai à octobre 2023 inclus.



BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES ENCOMBRANTS COLLECTÉS EN PORTE-A-PORTE (PAP) ✧

Données générales

Apports encombrants (t)	2023	2024	Delta
Apports Encombrants vers l'exutoire SEPUR	4680,9	5098,33	9%
CA SGBS	991,36	987,28	0%
CU GPSEO	3689,54	4111,05	11%
Apports Encombrants sur le centre CYRENE	1025,82	-	-
Apports d'encombrants complémentaires (CYRENE)	275,26	-	-
Total des apports d'encombrants à CYRENE	1 301	-	-
Total des apports d'encombrants du périmètre VALOSEINE aux centres de traitement SEPUR CR2T et CYRENE	5 707	5 099	-11%

Remarque : ce tableau présente uniquement les tonnages d'encombrants issus des collectes d'encombrants en porte à porte (*y compris issues des CTM et CTC de CU GPSEO) du périmètre VALOSEINE sans rendre compte de l'ensemble des tonnages d'encombrants ayant transités sur le quai de transfert Cyrène jusqu'en 2023.

Malgré l'augmentation des tonnages d'encombrants PaP apportés par la CU GPS&O, on note une baisse des tonnages globaux d'encombrants à traiter, due à l'arrêt de l'activité du quai de transfert des encombrants du centre CYRENE au 30/06/2023.

La baisse globale d'encombrants observée (environ -600 Tonnes) s'explique principalement par l'arrêt des apports d'encombrants par les CTM et CTC, qui réorientent leurs flux directement vers les exutoires de déchèteries du territoire CU GPSEO depuis la fermeture du quai de transfert Cyrène le 30 juin 2023.

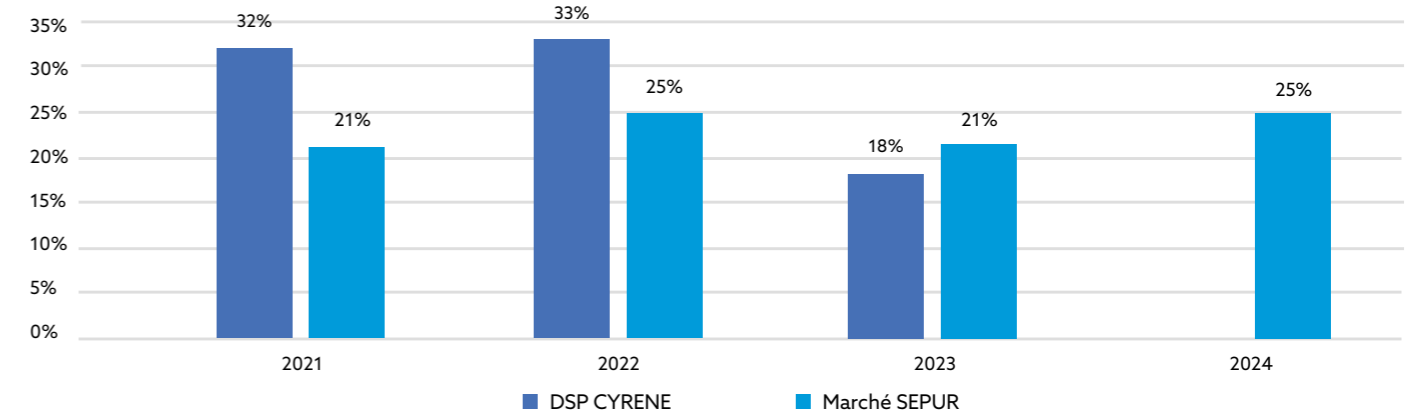
Par ailleurs, les tonnages d'encombrants collectés en porte à porte sur le périmètre CA SGBS sont parfaitement stables en 2024.

Évolution des modes de valorisation des encombrants collectés en porte-à-porte

Taux de valorisation du centre de valorisation CR2T :

Le taux de valorisation global (valorisation matière + valorisation énergétique) du centre de tri des encombrants SEPUR (CR2T) est de 25% en 2024. Ce taux est relativement stable, avec une moyenne de 23% sur les 4 dernières années.

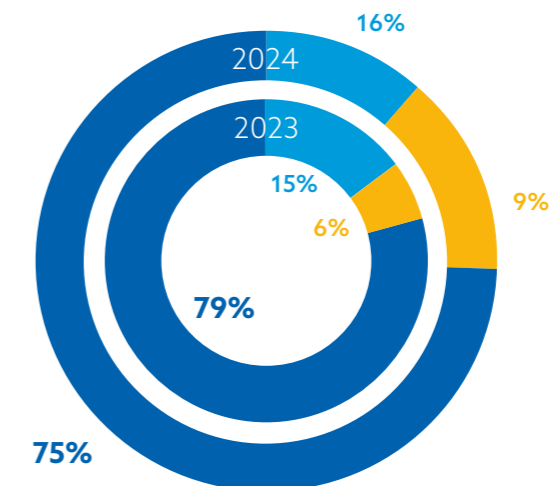
TAUX DE VALORISATION GLOBAL (MATIÈRE + ÉNERGÉTIQUE)



A l'échelle du centre de tri CR2T, on observe une augmentation du taux de valorisation matière et de valorisation énergétique des encombrants traités au CR2T SEPUR, par rapport à 2023, au profit de l'enfouissement (cf. schéma ci-dessous).

EVOLUTION DES MODES DE VALORISATION DES ENCOMBRANTS COLLECTÉS EN PAP

Comparaison 2024 (Ext) - 2023 (Int)



■ Valorisation matière ■ Valorisation énergétique ■ Enfouissement

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES VÉGÉTAUX COLLECTÉS EN PORTE-A-PORTE (PAP)

Données générales

Comme pour les encombrants, le tableau ci-dessous présente uniquement les tonnages de végétaux issus des collectes en porte à porte du périmètre VALOSEINE. Les tonnages de déchets végétaux collectés en déchèterie sont présentés page 44.

Apports végétaux (t)	2023	2024	Delta
Apports végétaux vers l'exutoire SEPUR	4 996	5 775	16%
CA SGBS	1 434	1 694	18%
CU GPSEO	3 562	4 081	15%
Apports végétaux sur le centre CYRENE	169	-	-
Apports végétaux complémentaires sur le centre CYRENE	64,7	-	-
Total végétaux apportés à CYRENE	234	-	-
Total végétaux périmètre VALOSEINE	5 165	5 775	12%

Tout comme les encombrants, les végétaux du périmètre VALOSEINE collectés en porte à porte ont cessé de transiter par le centre de transfert CYRENE au 01/07/2023. Ceci explique les tendances observées : plus d'apports de tonnages sur le centre CYRENE et hausse des tonnages sur le centre de traitement SEPUR CR2T (+16%).

En 2024, le tonnage de déchets végétaux collectés en porte à porte est en hausse de 12 % par rapport à 2023 sur le périmètre VALOSEINE.

Ceci s'explique notamment par l'ajout de nouvelles collectes de déchets végétaux par la CU GPSEO sur le périmètre VALOSEINE, mais aussi par la météo plus humide en 2024 qu'en 2023.



Centre CR2T SEPUR

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

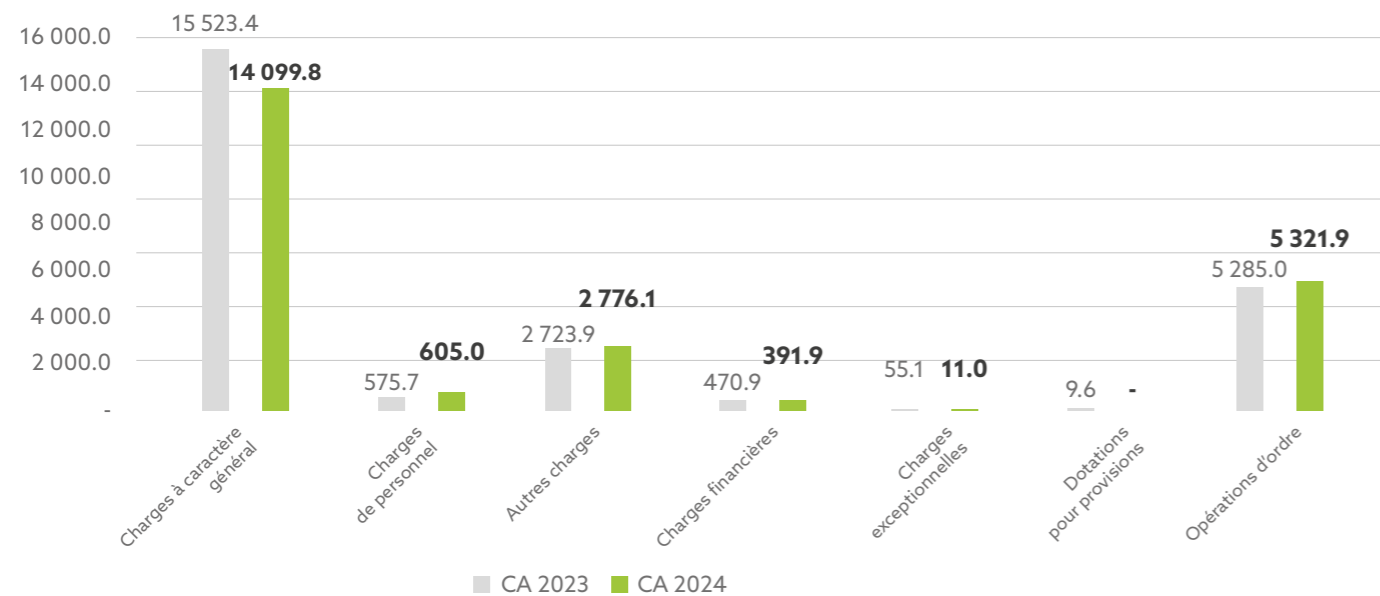
Bilan Valoseine



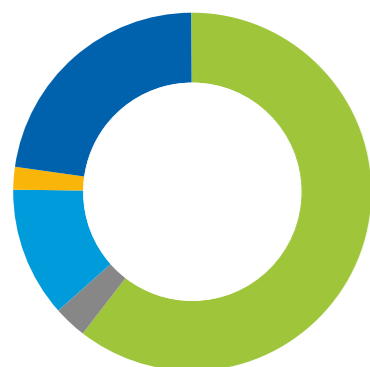
23 205.7 k€
Total des dépenses de fonctionnement 2024

Soit 71.0% des crédits votés (+3.1 point vs 2023).
Ce faible taux de réalisation est à nuancer puisqu'une partie des crédits sont à affecter à l'autofinancement du futur centre de tri (début des travaux en 2025). Retraité, le taux de réalisation serait de 85,0 %.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - CA 2024 VS CA 2023 - EN K€



VENTILATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



61% Charges à caractère général
23% opérations d'ordre
12% Autres charges
2% Charges financières
2% Charges de personnel



61% de charges à caractère général sur le total des dépenses de fonctionnement soit -2 points par rapport à 2023.

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



14 099.8 k€
Total des réalisations du chapitre

En baisse de -9% par rapport à 2023 :
pas de surcoût de la solution transitoire sur le centre de tri comme en 2023, économies faites sur les taxes foncières à la suite d'une demande du syndicat de réévaluation auprès des services fiscaux.

VENTILATION DU TOTAL

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	CA 2023	CA 2024	ÉVOLUTION
611 - CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	14 898 660 €	13 497 111 €	-9%
62268 - AUTRES HONORAIRES	201 548 €	234 677 €	16%
63512 - TAXES FONCIÈRES	273 264 €	123 266 €	-55%
617 - ÉTUDES ET RECHERCHE	- €	73 024 €	
62878 - À D'AUTRES ORGANISMES	65 213 €	86 950 €	33%
AUTRES	84 686 €	84 738 €	0%
TOTAL	15 523 372 €	14 099 765 €	-9%

611 - CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	CA 2023	CA 2024	ÉVOLUTION
INCINÉRATION	8 566 432 €	8 349 971 €	-3%
CENTRE DE TRI	4 394 972 €	3 918 534 €	-11%
DV ET ENCOMBRANTS	926 643 €	505 571 €	-45%
DÉCHÈTERIES	964 281 €	700 520 €	-27%
AUTRES	46 333 €	22 514 €	-51%
TOTAL	14 898 660 €	13 497 111 €	-9%

VENTILATION DU COMPTE 611



62% Incinération
29% Centre de Tri
4% DV et Encombrants
5% Déchèteries
0% Autres



62% incinération

L'incinération représente près de 62% du compte 611 pour 8 350 k€ (+4 points vs 2023), en baisse de -3% vs 2023. Cela correspond à l'application de l'ensemble contractuel du contrat de DSP avec Hélyseo/Suez Groupe.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Traitement en incinération des OMr, refus de tri et assimilés et Service de Déchèterie de la DSP HELYSEO

La baisse vient principalement d'une augmentation des recettes énergétiques qui sont déduites directement de la facturation sur le 2^{ème} semestre.

	CA 2023	CA 2024	2024 vs 2023	
OM	6 882 327 €	6 846 046 €	-36 281 €	-0,5%
TGAP	1 684 105 €	1 503 925 €	-180 180 €	-10,7%
TOTAL incinération	8 566 432 €	8 349 971 €	-216 461€	-2,5%

Le prix facturé par HELYSEO se décompose en 5 postes : (2 en frais et 3 en recettes)

DÉPENSES

Frais proportionnels d'exploitation (A)

Ce sont tous les frais liés à l'exploitation, comme les fluides et consommables, les frais liés à l'élimination des résidus, au stockage et à l'évacuation des sels, c'est-à-dire toutes les charges proportionnelles à la quantité et à la composition des déchets incinérés, ainsi que les frais de structure, personnel, assurances, taxes hors TGAP, etc.

71.31 € HT/T (tonnage VALOSEINE en 2024)
-0.03€ par rapport à 2023

DÉPENSES

Frais fixes : GER (B)

Les frais fixes correspondant au poste GER (Gros-Entretien-Renouvellement) définis dans le contrat. Quelque soit le tonnage incinéré, VALOSEINE est redevable de ces sommes.

1 754 745 € HT en 2024
+2.6% par rapport à 2023

RECETTE

Tiers (V)

Part de recettes liées au vide de four

Ces recettes sont calculées en fonction des tonnages extérieurs apportés par HELYSEO pour atteindre 140 000 tonnes/an.

20.35 € HT/T en 2024
-0.01€ HT/T par rapport à 2023

RECETTE

Énergie (V)

Part de recettes liées à la vente d'énergie

(limitée à ce jour à l'électricité) Ces recettes sont calculées en fonction des tonnages facturés à VALOSEINE par le délégataire.

14.96 € HT/T en 2024
-0.01€ HT/T par rapport à 2023

RECETTE

Intéressement (I)

Part de recette complémentaire liée à la vente d'énergie

Ces recettes sont calculées en fin d'exercice en fonction des recettes électriques perçues par HELYSEO et reversées en fonction des tonnages facturés (I = bonus complémentaire).

1 560 € HT en 2024

FRAIS LIÉS À LA FISCALITÉ

Aux 5 postes énumérés précédemment s'ajoutent les frais liés à la fiscalité. Ces frais sont limités à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui s'applique sur toutes les tonnes entrantes à AZALYS.

Suite à l'installation des compteurs d'autoconsommation électrique, équipement nécessaire pour prétendre à une TGAP réduite, et compte-tenu des bonnes performances énergétiques et environnementales (avec la limitation des émissions d'oxyde d'azote NOx), la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) est fixée à 14€ HT/tonne en 2023 (+3€/tonne vs 2022).

LA RÉPARTITION GLOBALE DU COÛT DE L'INCINÉRATION (HORS TVA) telle qu'elle résulte du contrat passé avec HELYSEO

Sur la base d'une facturation à VALOSEINE de 73 989 T de déchets, **le coût total pour le syndicat est de 8 349 971 € HT**. Ce coût total se répartit donc ainsi :

Frais proportionnels

5 091 301 € HT
soit 61,0 %

Frais fixes

1 754 745 € HT
soit 21,0 %

Fiscalité (TGAP uniquement)

1 503 925 € HT
soit 18,0 %
(proportionnel aux tonnages)

Par l'avenant n°2 au contrat de DSP, HELYSEO facture à VALOSEINE à 107,14 € HT/T + 15 € HT/T de TGAP, les tonnages extérieurs apportés par la CU GPSEO ex-VALENE en 2024.

HELYSEO facture également VALOSEINE 89,50 € HT/T + 15€ HT/T de TGAP les tonnages apportés par le SMIRTOM du VEXIN comparativement au tarif de 71,31 € HT/T + 15€ HT/T pour les adhérents du syndicat.

Facturation du service d'incinération

En 2024 **le mode de facturation est différent suivant les adhérents :**

Pour les adhérents valoseine :

La facturation aux communautés adhérentes de VALOSEINE est calculée de telle sorte qu'elle assure l'équilibre financier de chaque type de traitement : incinération, tri des collectes sélectives et du verre.

Pour les tonnages extérieurs :

Les tonnages extérieurs ont été facturés aux montants unitaires suivants (applicables au 1^{er} janvier révision des prix comprise) :

CYCLAMED
132.52 € HT/Tonne
hors TGAP

CU GPSEO (ex-VALENE)
97.34 € HT/Tonne
hors TGAP

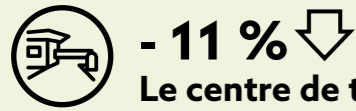


INCINÉRATION
88.00 € HT/Tonne
+14 € HT/Tonne
de TGAP

SMIRTOM DU VEXIN
89.50 € HT/Tonne
hors TGAP

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Traitement des Encombrants, des Déchets Verts et Service de Déchèterie du marché avec SEPUR



- 11 %

Le centre de tri représente 29% du total du compte 611 pour 4 395 k€, en baisse de -11% vs 2023.

On distingue le tri des emballages du traitement du verre.

La baisse s'explique par le changement de prestataire : SEPUR a pris le relai de GENERIS au 1er Juillet 2023, et la fin de la DSP qui avait fortement pesé sur 2023.

	CA 2023	CA 2024	2024 vs 2023
TOTAL Centre de Tri	4 394 972 €	3 918 534 €	476 437 € -10.8%

La déchetterie de Triel-sur-Seine représente un coût total de 701 k€ soit 5% du total du compte, (-1 point vs 2023).

Il s'agit de la première année de fonctionnement avec une seule déchèterie pour le syndicat. Une partie des visites d'Azalys s'est se sont reportées sur d'autres déchèteries du territoire de la CU GPS&O.

	CA 2023	CA 2024	2024 vs 2023
AZALYS	751 318 €		751 318 € -100.0%
CYRENE	212 963 €	700 520 €	487 557 € 228.9%
TOTAL Déchèteries	964 281 €	700 520 €	263 761 € -27.4 €

Les déchets verts et encombrants représentent un coût total de 927 k€ soit 6% du total, en baisse de -9% vs 2023.

Le contrat GENERIS s'est terminé au 30 Juin 2023, basculant l'ensemble de nos tonnages sur SEPUR avec d'importantes économies (coût unitaire 40% inférieur) :

	CA 2023	CA 2024	2024 vs 2023
SEPUR (ex-SIDRU)	494 375 €	249 670 €	244 705 € -49.5%
GENERIS (ex-SIVATRU)	194 856 €	- €	194 856 € -100.0%
TOTAL Encombrants	689 231 €	249 670 €	439 561 € -63.8 €

VENTILATION DU COÛT DES DÉCHETS VERTS ENTRE NOS DIFFÉRENTS PRESTATAIRES

	CA 2023	CA 2024	2024 vs 2023
SEPUR	60 785 €	99 727 €	38 942 € 64.1%
SARL VERT COMPOST	101 219 €	81 852 €	19 367 € -19.1%
SEV	58 877 €	74 322 €	15 445 € 26.2%
GENERIS	16 531 €	- €	16 531 € -100.0%
TOTAL Déchets Verts	237 412 €	255 901 €	18 489 € 7.8%

Comme pour les encombrants, arrêt du marché avec GENERIS au 30 Juin 2023. Sur ces tonnages, le coût du marché GENERIS était plus faible que celui proposé par SEPUR (12% supérieur) **mais au regard du volume de tonnages déchets verts concernés par rapport aux encombrants, la fin du contrat est favorable à Valoseine.**



IMPÔTS ET TAXES
123.3 k€

Les impôts et taxes représentent un coût total de 123.3 k€. Il s'agit principalement des taxes foncières, en forte baisse en 2024 (-150 k€) à la suite du travail effectué qui a permis d'importantes économies.



HONORAIRES
+33 k€

Les honoraires sont en hausse de (+33 k€) pour un total de 235 k€. Il s'agit des frais d'AMO d'IL Ingénierie (17 k€) en diminution (-10 k€) du fait de l'internalisation d'une partie des missions, Naldeo pour l'accompagnement dans la rédaction des différents rapports techniques et le suivi de la DSP (55 k€), en forte baisse (-92 k€) du fait de l'internalisation d'une partie des missions, Trident (5 k€), d'une assistance juridique (12 k€) et du partage des économies fiscales avec le cabinet Leyton (145 k€).



ÉTUDES ET RECHERCHES
73 k€

Les études et recherche sont un nouveau poste de dépenses



CHARGES UNILYS
+22 k€

Les charges Unilys sont en hausse (+22 k€) pour atteindre 87 k€, la quote-part affectée à Valoseine a été augmentée en préparation du départ du SIARSGL et afin de cranter les efforts fournis par les équipes centrales pour l'internalisation des missions.

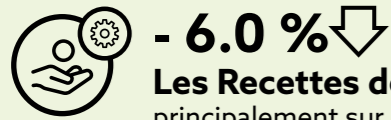


CHARGES AUTRES
85 k€

Les charges autres pour 85 k€ sont stables. Elles regroupent principalement : des frais de formation (10 k€), véhicule de location (15 k€), prestation « suivez le guide » (28 k€), réception pour les vœux (11 k€), petites enveloppes d'achats de fournitures, carburants, téléphonie, etc.

RECETTES DE VALOSEINE

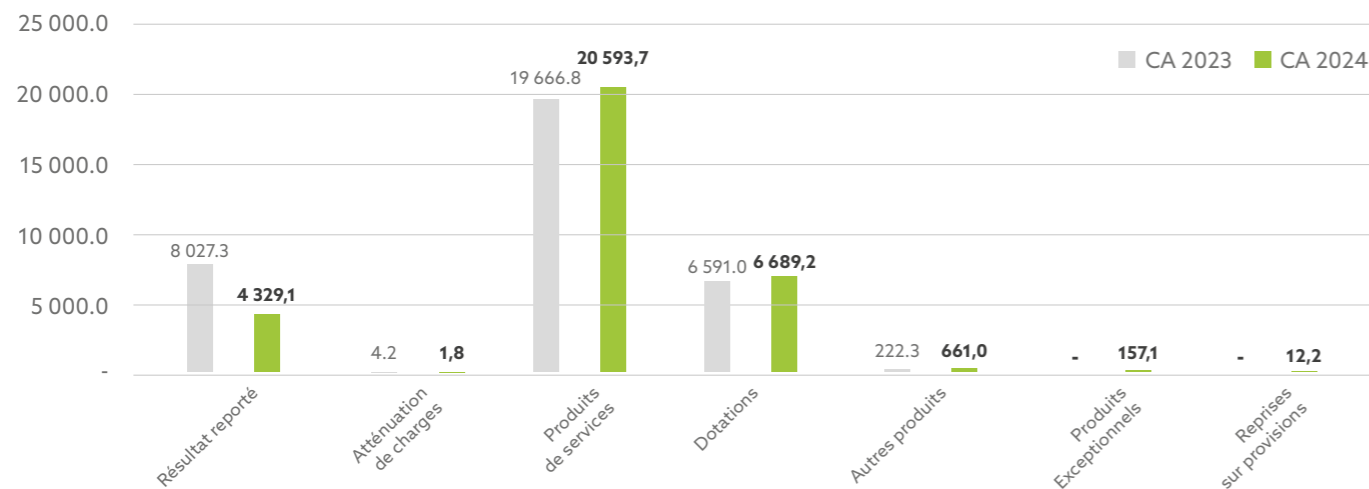
Bilan Valoseine



- 6.0 %

Les Recettes de Fonctionnement sont en baisse de (-6.0 %) vs 2023, principalement sur les excédents passés qui ont été en partie mobilisés pour les premiers financements du nouveau centre de tri.

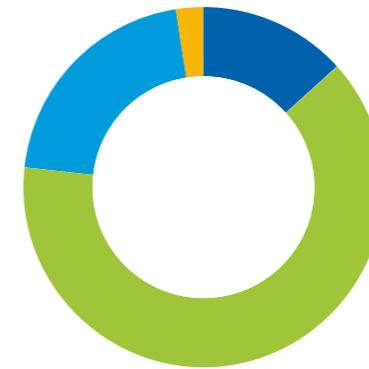
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - CA 2024 VS 2023 - EN K€



Les produits des services ont été réalisés à hauteur de 95.5 % du Budget (+3.5 points vs 2023), ils se ventilent par activité de la façon suivante :

	CA	CU	Cyclamed	SMIRTOM	TOTAL
Incineration	1 395 857 €	9 086 642 €	69 269 €	1 305 552 €	11 857 320 €
Déchets de Voirie	15 628 €	54 137 €			69 765 €
Refus de tri	53 087 €	517 922 €		66 476 €	637 485 €
Tout venant incinérable (TVI)		16 270 €			16 270 €
Emballages	546 511 €	3 857 105 €		608 355 €	5 011 971 €
Verre	10 966 €	65 426 €		15 852 €	92 244 €
Encombrants	127 082 €	127 082 €			254 165 €
DV	72 761 €	193 420 €			266 181 €
Déchèteries		935 652 €			935 652 €
TOTAL	2 221 892 €	14 853 656 €	69 269 €	1 996 235 €	19 141 052 €
Eco-organismes					1 128 185 €
Mâchefers					251 685 €
Recette Unilys					72 734 €
TOTAL					20 593 656 €

VENTILATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



63% produits de services
13% Résultat reporté
21% Dotations
2% Autres produits

Les recettes Unilys portent le remboursement de la masse salariale de la Directrice des Services Techniques et d'un agent administratif au secrétariat des assemblées.

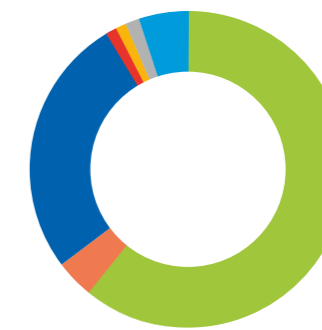
Il s'agit principalement de refacturations aux membres, la CU GPS&O (78%) et la CASGBS (12%) et au SMIRTOM (non-adhérent mais partenaire via une convention d'apports) (10 %), comme détaillé ci-dessous.

VENTILATION DES RECETTES (chapitre 070) PAR TIERS



78% CU
12% CA
10% SMIRTOM
0% Autres

VENTILATION DES RECETTES (chapitre 070) PAR ACTIVITÉ



62% Incineration
26% Emballages
5% Déchèteries
1% Encombrants
3% Refus de tri
0% Déchets Voirie
2% DV
0% Tout venant incinérable (TVI)
1% Verre

DOTATIONS

Il s'agit des participations de la Communauté Urbaine GPS&O et de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucle de la Seine pour le compte des communes de l'ex-SIDRU afin de financer en partie le remboursement des ex-emprunts toxiques et les charges générales. Cette participation est établie à 19,22 € par habitant (-0,24 € vs 2023) pour un total de 4 375 k€. S'ajoutent les subventions des éco-organismes pour 2 314 k€ (CITEO, Eco-mobilier et D3E).

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Il s'agit des mandats annulés sur exercices antérieurs pour (157 k€).

AUTRES

Il s'agit du dégrèvement rétroactif sur nos taxes foncières (417 k€), de la redevance de contrôle de la DSP Suez (72 k€), de loyers et redevances d'occupation perçus sur nos différents terrains pour un total de 165 k€.

Tersen-Picheta	Terrain Achères	77 701,30 €
Del cusy	Terrain Achères	2 874,09 €
GPS&O	Terrain Achères	16 231,33 €
Modul'O	Redevance occupation	21 072,60 €
Orange	Antenne	19 272,30 €
SFR	Antenne	16 215,04 €
Free	Antenne	11 313,17 €
Total		164 679,83 €

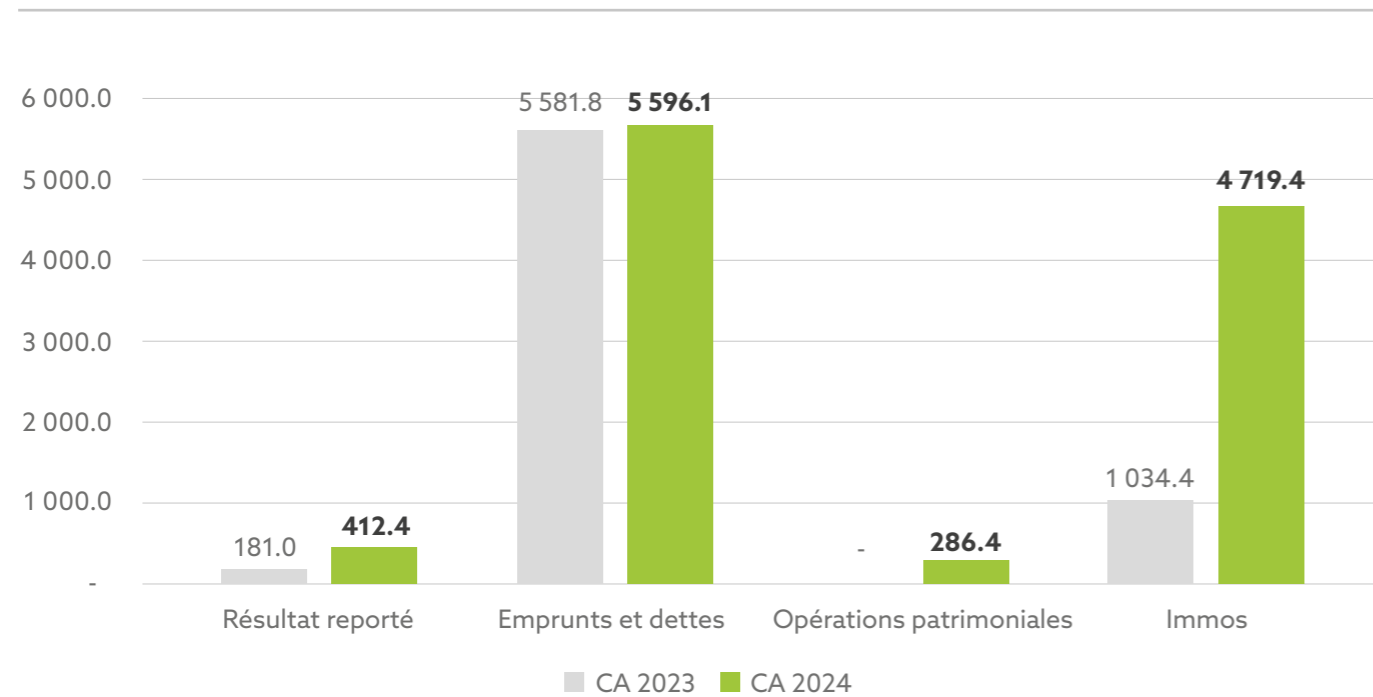
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Bilan Valoseine



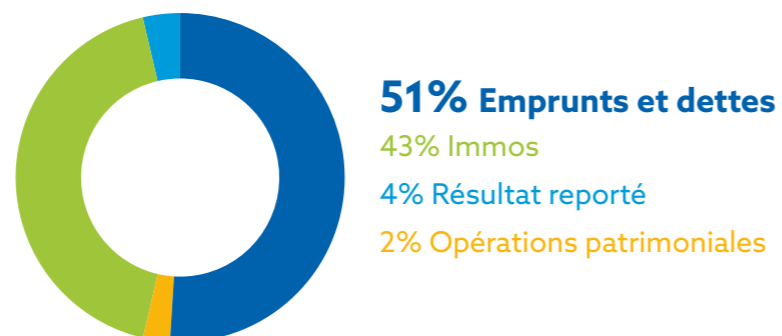
11 014 k €
total des dépenses d'investissements
pour un taux de réalisation de 22,3%.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - CA 2024 VS 2023 - EN K€



■ CA 2023 ■ CA 2024

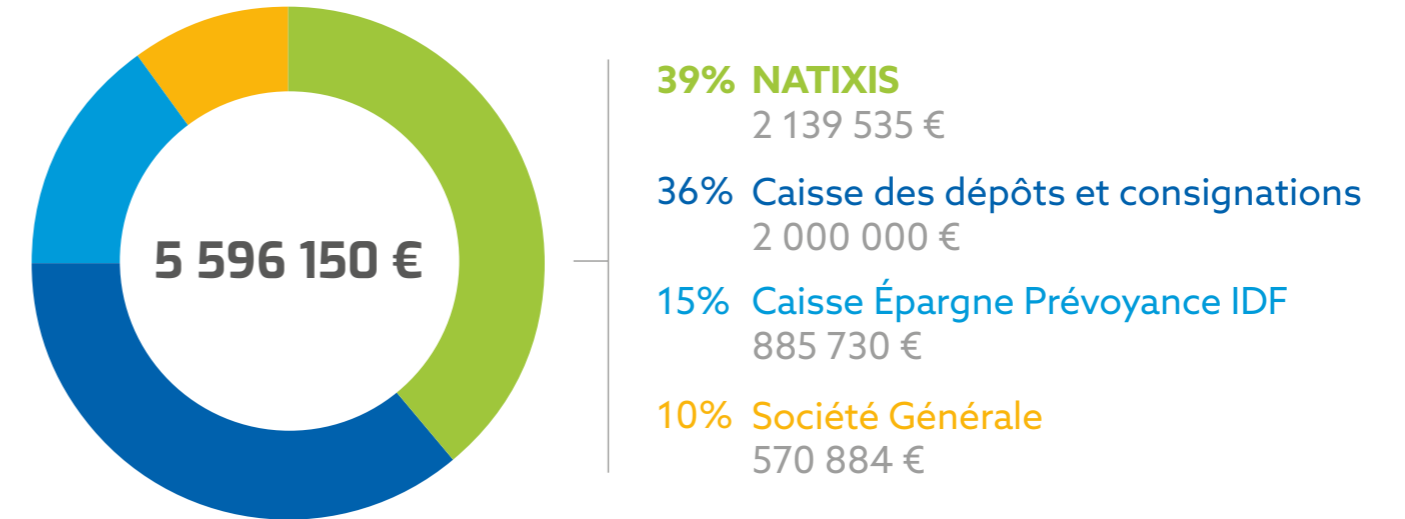
VENTILATION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Afin de pouvoir finaliser les consultations bancaires, il a fallu inscrire l'ensemble des crédits du centre de tri en dépenses et recettes dès l'année 2024.

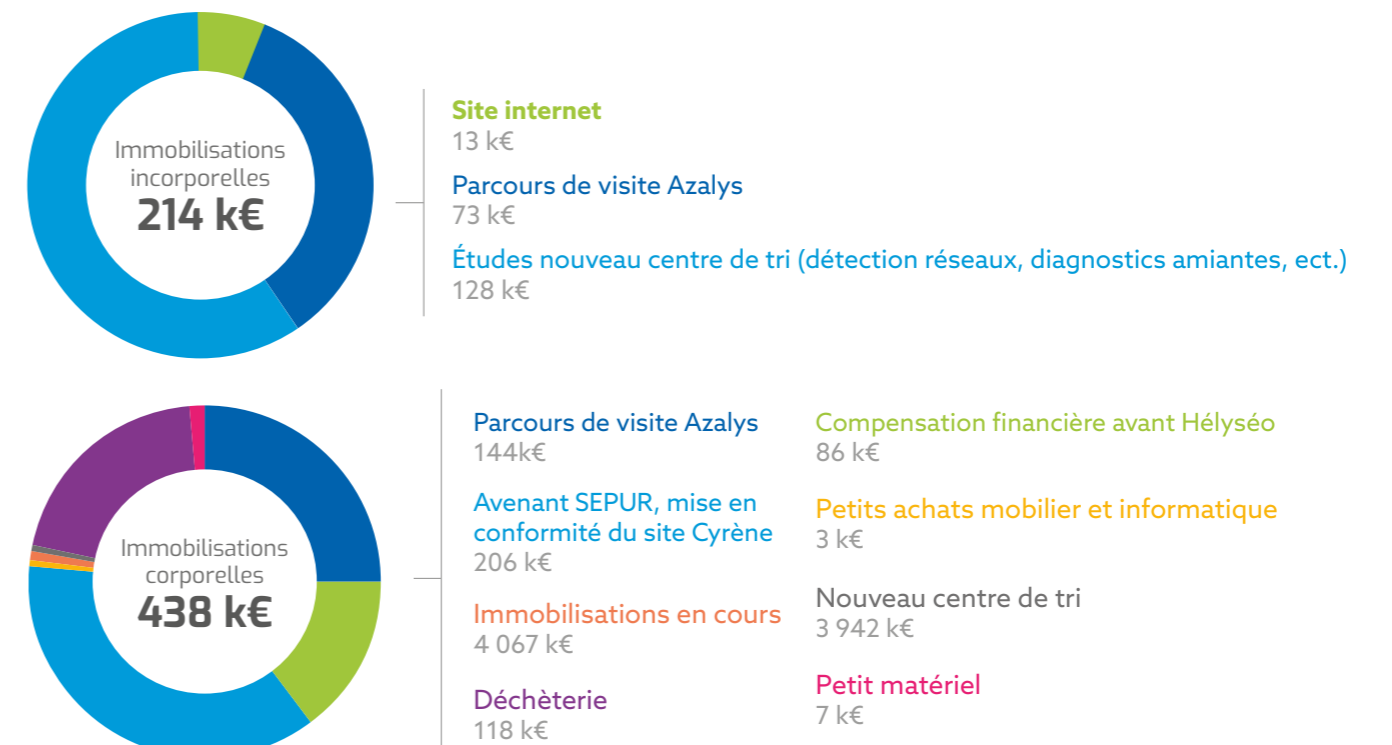
LES CHARGES D'EMPRUNTS ET DETTES

Il s'agit de rembourser 4 emprunts pour un total de 5 596 k€ :



LES CHARGES D'IMMOBILISATIONS

Les opérations d'investissement se détaillent ainsi pour un total de 4 719 k€ :



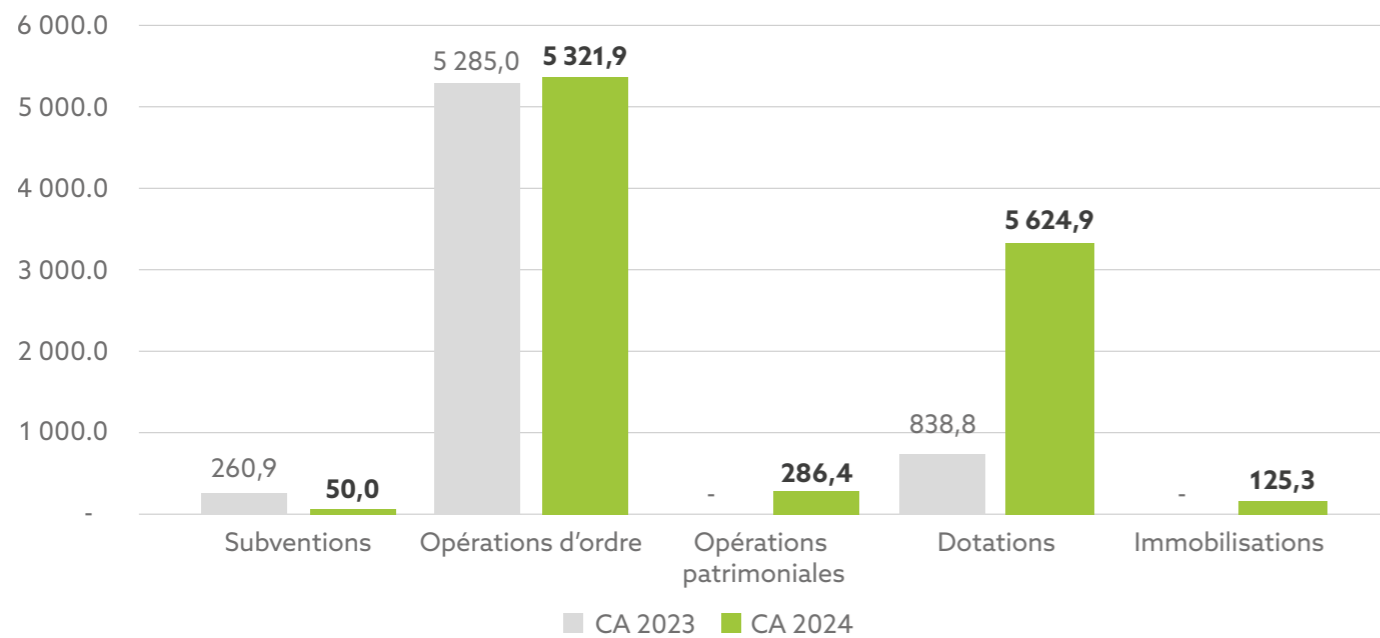
Au total, 4 070 k€ ont été dépensés pour le nouveau centre de tri, autofinancés par le syndicat, expliquant ainsi la baisse de (-3 698 k€) de l'excédent de fonctionnement entre 2023 et 2024.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Bilan Valoseine

RECETTES D'INVESTISSEMENT - CA 2024 VS 2023 - EN K€

La section d'investissement est **principalement financée par des opérations d'ordre.**



Crédit photo © Antoine Baralhe

VENTILATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



47% Opérations d'ordre

49% Dotations

3% Opérations patrimoniales

AMORTISSEMENTS

297 k€ calcul des amortissements

S'ajoutent le transfert de la section de fonctionnement à la section d'investissement, le remboursement du capital des emprunts Caisse d'Épargne, Natixis et CDC pour 5 025 k€.

DOTATIONS

Des excédents passés sont repris pour 5 539 k€, et du FCTVA est perçu pour 86 k€.

SUBVENTIONS


Le syndicat a perçu des subventions pour 50 k€ de CITEO pour la solution transitoire.

BILAN FINANCIER


COMPTE ADMINISTRATIF 2024


Synthèse des réalisations

SECTION DE FONCTIONNEMENT

 BUDGET
32 684 488.59 €

RÉALISATIONS


 DÉPENSES
23 205 693.86 €
TAUX DE RÉALISATION : **71,0%**


 RECETTES
32 443 973.78 €
TAUX DE RÉALISATION : **99,3%**

SECTION D'INVESTISSEMENT

 BUDGET
49 401 022.83 €

RÉALISATIONS

 DÉPENSES
11 014 419.59 €
TAUX DE RÉALISATION : **22,3%**

 RECETTES
11 408 590.81 €
TAUX DE RÉALISATION : **23,1%**

Résultats administratifs

SECTION D'INVESTISSEMENT			Inscription comptable
Dépenses	A	10 602 025,82 €	R001
Déficit n-1	B	412 393,77 €	
Recettes	C	11 408 590,81 €	
Résultat net	D=C-A-B	394 171,22 €	
RAR - Dépenses	E	23 140 499,09 €	
RAR - Recettes	F	21 933 000,00 €	
Résultat net après prise en compte des RAR	G=D+F-E	- 813 327,87 €	
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses	H	23 205 693,86 €	
Recettes	I	28 114 908,24 €	
Excédent n-1	J	4 329 065,54 €	
Excédent	K=I+J-H	9 238 279,92 €	
Affectation des excédents de fct en invst	G	- 813 327,87 €	R1068
Excédent fct après affectation	=K-G	8 424 952,05 €	R002



Hôtel de ville
16 rue de Pontoise
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
01 30 87 21 23

unilys.fr
valoseine.fr